



Tunisie - Elections locales

Fatigue démocratique, apathie électorale, ... Où va la Tunisie ?

A LA UNE

Les risques économiques pour les deux prochaines années

ECO-FINANCE

Rapport S&P Tunisie
Une dette publique insoutenable à moins de réformes solides et crédibles

TECHNOLOGIE

Cybersécurité
Les sites web tunisiens, une menace pour la sécurité nationale ?

CHRONIQUE

La Trouille



À VOTRE SERVICE
ET *plus* ENCORE



TUNISIE



www.comar.tn

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°177 du 25 Janvier 2024



Tunisie - Élections locales : **Fatigue démocratique, apathie électorale, ... Où va la Tunisie?**

Dimanche 24 décembre, Mokhtar Lamari, économiste et universitaire tunisien installé au Canada, publiait sur son blog « Economics for Tunisia » un article sur les élections locales en Tunisie...



Tunisie : **Quels sont les principaux risques économiques pour les deux prochaines années ?**

En Tunisie, le ralentissement économique et la crise de la dette publique demeurent les deux principales menaces les plus probables pour les deux prochaines années, révèle une enquête réalisée par l' Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE)...



Souveraineté Alimentaire en Tunisie: **Urgence de changer de priorités**

Nous sommes à un moment où il va falloir urgemment et inévitablement repenser les priorités. L'agriculture ne doit pas servir à faire du business, mais à nourrir la population en quantité et en qualité suffisantes», estime le géographe et chercheur tunisien, Habib Ayeb.



Le sud de Tunisie parmi les 10 meilleures destinations en 2024 :

Portée d'une sélection

Comme par enchantement, en ce début d'année 2024, les bonnes nouvelles se succèdent et ne se ressemblent pas...



BOURSE



AFRIQUE



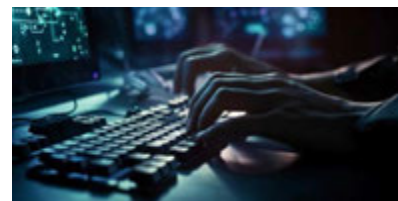
ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Cybersécurité : **Les sites web tunisiens, une menace pour la sécurité nationale ?**

Face à la toute-puissance de la machine de guerre cybernétique israélienne, aux mafias mondiales du darkweb, aux hackers, comment un pays dont les sites WEB des ministères et la plupart des organismes publiques ne sont pas conformes aux standards internationaux en termes de sécurité numérique pourrait résister et préserver ses données sensibles ?



Bourse de Tunis : **Le Tunindex retrouve des couleurs et termine l'année sur une hausse globale de 8,1%**

Le marché boursier a retrouvé des couleurs au terme de cette dernière semaine du mois de décembre, profitant de la bonne orientation de la quasi-totalité des indices sectoriels.

بنك الوفاق
WIFAK BANK
بنك الجميع



للمرة الثانية على التوالي

الأفضل في خدمة العملاء





Tunisie - Élections locales

Fatigue démocratique, apathie électorale, ... Où va la Tunisie ?

Dimanche 24 décembre, Mokhtar Lamari, économiste et universitaire tunisien installé au Canada, publiait sur son blog « Economics for Tunisia » un article sur les

élections locales en Tunisie. La journée électorale clôturée, la réaction à son écrit arriva vite, venant de Najib Ben Ayed, de formation économiste et opérateur privé qui a donné

le nom à l'article ci-présent. Un échange assez édifiant sur la réalité socio-politique tunisienne que nous nous permettons de republier sur WMC.

« Les universitaires tunisiens expatriés en Amérique du Nord observent, la main sur le cœur, le taux de participation aux élections locales ayant eu lieu dimanche 24 décembre, écrivait Mokhtar Lamari. Un taux de participation inférieur à 33% veut dire échec et camouflet. C'est déjà le cas, ce qui annonce un début d'un pénible compte à rebours... Les Tunisiens sont entrés dans les bureaux de vote dimanche lors des premières élections pour une nouvelle deuxième chambre du parlement en vertu d'une constitution adoptée l'année dernière par le président Kais Saied. Les opposants à Saied soutiennent que l'élection est la dernière étape de l'agenda "autoritaire" du président. Ils appellent au boycott de ces élections, jugées de facto inutiles, coûteuses et peu justifiables, alors que l'économie est à genoux ».

»La démocratie est mesurée par l'engagement électoral et le dialogue critique.» - Mokhtar Lamari

Ce à quoi répond Najib Ben Ayed en titrant : « Fatigue démocratique, apathie électorale : où va la Tunisie ? »

« Tout en saluant les universitaires Tunisiens installés en Amérique

du Nord, et tout en leur rendant hommage pour la qualité de leurs enseignements, et leurs travaux dans leurs différents domaines d'expertise, je me permets de relever un optimisme exagéré en fixant la barre du taux de participation éventuel à 33%.

»L'échec des urnes reflète souvent un fossé entre le peuple et ses dirigeants.» - Najib Ben Ayed

Alors que nous restons sur un record mondial d'abstention pour les élections législatives tenues au mois de juillet dernier, s'agissant d'élire les députés pour une institution familière aux Tunisiens, on ne pouvait guère s'attendre à mieux, pour des élections censées asseoir une nouvelle chambre, dont la loi fondamentale n'est pas encore écrite, dont les prérogatives sont floues ou méconnues et dont la plupart des Tunisiens n'en saisissent ni l'utilité et ni la finalité.

Ces élections à répétition, et les désastres à répétition auxquels elles donnent lieu, consacrent hélas une approche de gouvernance initiée en Tunisie depuis 2011 et particulièrement mieux suivie ces dernières années, à savoir la fuite en avant, sous toutes ses déclinaisons : politique, institutionnelle,

économique, financière, sociale, etc... Quel que soit le secteur et quel que soit l'objet, on s'interdit toute autocritique, toute évaluation, toute appréciation. On ne tolère plus aucune mise en cause, aucun désaveu, aucune critique, aucune opposition.

Il en découle une banalisation de tout et pour tout. Alors que dans les régimes démocratiques, un taux d'abstention de 90% dans une élection nationale se répercute par un séisme politique, engendrant le renvoi des premiers responsables politiques du pays, la nullité de l'élection elle-même pour défaut de représentativité et de légitimité des élus, chez nous, le parlement élu avec 10% du corps électoral se réunit et légifère ! Ainsi donc des taux de participation de 10% ne sont plus frappés par l'anathème démocratique et la récidive n'est plus perçue comme un vice.

»La résistance muette des abstentionnistes révèle un mécontentement profond.» - Najib Ben Ayed

L'échec des élections récentes poussera-t-il les décideurs politiques à changer de cap ?

Cet échange entre un expatrié tunisien universitaire émérite qui

vit au Canada avec le regard rivé sur la mère patrie suivant au grain ce qui s'y passe, commentant et analysant les faits économiques et un opérateur privé révèle le désarroi des Tunisiens où qu'ils soient à propos des politiques suivies dans leur pays.

Les décideurs sur place devraient peut-être initier une véritable réflexion et une autoévaluation de leur exercice du pouvoir en évitant surtout de jeter l'anathème sur les autres qu'il s'agisse de « comploteurs, mercenaires politiques, médias aux bottes des lobbys traitres » ou prétendus ennemis de la patrie. Car pour la plupart des Tunisiens véritables patriotes, qui considèrent la page de la nahdha et de ses alliés tournée, la responsabilité incombe en prime à ceux qui dirigent aujourd'hui la Tunisie sur son recul à tous les niveaux.

En boudant les urnes, 88% des Tunisiens refusent de décerner un satisfecit à des gouvernants qui ne répondent plus à leurs attentes et qui ont déçu leur espoir de voir le pays reprendre son essor. Une Tunisie qui résiste et s'oppose par la démission et le silence.

Depuis 2011, le poids des abstentionnistes n'a cessé de s'affirmer devant les décideurs politiques du pays. Une résistance muette observée du temps de Ben Ali durant le règne

duquel, le pays n'a, pourtant pas, traversé autant de débandades et l'économie n'a pas essuyé autant d'échecs.

La Tunisie qui ne répond plus aux vœux de ses électeurs n'arrive plus à les convaincre du bien-fondé des choix entrepris dans la gestion des affaires de l'Etat.

Plus qu'un déficit de connaissance fondamental pour l'éducation à la citoyenneté tunisienne, c'est le vécu des Tunisiens décevant à plus d'un titre qui s'est exprimé par cette ignorance des élections. L'engouement de 2011 a fait place à beaucoup de désillusions nées d'une fracture profonde entre le peuple et non la « populace » et ceux qui, en haut lieu, décident de son avenir et du futur du pays. Le peuple souffre et exprime son rejet des politiques suivies en se retranchant dans un mutisme têtue.

L'échec des élections locales prouve encore une fois que la guerre pour gagner l'approbation du peuple ne passe pas par la chasse aux sorcières, ou les arrestations aveugles au nom de la lutte contre la corruption !

L'échec des récentes élections prouve que le Parti « Irhi » (écrase) ne pèse rien face à la majorité silencieuse. Une majorité qui attend et espère toujours une révision des politiques suivies pour un mieux être et pour un

véritable rétablissement de l'Etat de droit sans fausses allégeances et sans populisme outrancier.

L'amour et le respect dus aux gouvernants ne se mesure pas aux commentaires approuvant tout acte émanant de l'autorité supérieure, car ils peuvent porter un autre nom: une soumission née de la peur. La foi dans un régime émane du respect et de la confiance qu'il peut instaurer en établissant l'Etat de droit.

Les peuples sont versatiles et dans l'histoire de la Tunisie, il y a eu un grand poète qui a tout résumé dans les vers suivants :

« Doucement ! Que ne te trompent pas le printemps,
La clarté de l'air et la lumière du jour

Dans l'horizon vaste, il y a
l'horreur de la nuit

Le grondement du tonnerre et les
rafales du vent

Attention ! Sous la cendre, il y a
des flammes

*Celui qui plante les épines récolte
les blessures »*

*Vous l'avez reconnu, c'est le
grand, l'immense Abou Al Kacem
Chebbi*

*Amel Belhadj Ali avec Econo-
mics for Tunisia*



Fin d'année 2023

Deux chiffres alarmants à ne pas oublier

Nous arrivons à la fin de l'année 2023. Elle a été marquée, entre autres, par la publication de deux chiffres catastrophiques qui disent long sur la situation économique et sociale des tunisiens. Pour ne pas les oublier, nous les rappelons à la veille de la nouvelle année 2024 afin qu'on s'en préoccupe constamment.

L'enjeu est de taille. Il s'agit de l'avenir des nouvelles générations et de la qualité de leur vie future.

Le premier chiffre concerne le secteur informel, voir le travail indépendant précaire. Selon l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ), environ 1,3 million de personnes travaillent dans le secteur informel, pour la plupart des femmes.

1,3 million de tunisiens opèrent dans l'informel

C'est du moins ce que révèle une étude menée, auprès d'un échantillon de 12.000 personnes opérant dans l'informalité, par l'Observatoire en partenariat

avec l'INS, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Quatre autres conclusions de cette étude méritent d'être signalées :

La première indique que ce chiffre est acceptable par rapport au reste des pays africains, mais reste important par rapport à de nombreux pays de la Méditerranée.

La deuxième relève que le travail non réglementé en Tunisie touche



Voitures électriques

La loi de finances 2024 a prévu dans son article 50 la réduction des taxes sur les voitures et les vélos électriques.

A compter du 1er janvier 2024, les voitures électriques, qui bénéficient déjà de droits de douane à 0%, seront soumis au taux de TVA de 7% au lieu de 19%.

Cette mesure concerne les positions tarifaires 87.02 et 87.03 et 87.04.

A titre d'exemple, Hyundai Tunisie a annoncé une baisse de 19.000 DT sur le prix de la IONIQ 5 (100% électrique), à compter de janvier, passant ainsi de 187.950 DT à 168.950.

Une baisse estimée à 10% sur les prix de vente TTC

Dans une simulation sur l'impact des nouvelles dispositions sur les prix des voitures électriques, le site automobile.tn a réalisé un tableau d'évolution des prix des modèles disponibles sur le marché tunisien.

tous les segments de la population de la même façon, la plupart d'entre eux sont des jeunes, des femmes des personnes peu instruites, ainsi que des diplômés de l'enseignement supérieur. Ce travail concerne notamment les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, des services et du commerce.

La troisième constate que les travailleurs informels souffrent de difficultés au niveau de l'accès aux sources de financement, en plus de l'absence de programme de soutien, de suivi, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement.

La dernière fait remarquer que de nombreux travailleurs du secteur informel ne souhaitent pas s'engager dans le secteur organisé de peur de perdre leur emploi.

L'enjeu est de taille. Il s'agit de l'avenir des nouvelles générations et de la qualité de leur vie future

3 millions de tunisiens menacés de « pauvreté alimentaire »

Le deuxième chiffre est publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). D'après un rapport de cette agence onusienne plus

de 3 millions de Tunisiens sont menacés d'insécurité alimentaire dont 1,5 million auront à affronter sérieusement ce spectre.

Actuellement, c'est-à-dire, ces jours-ci, Cette menace est perceptible à travers, entre autres, ce constat : les plats les plus simples coûtent très chers aujourd'hui, en raison de l'inflation et de la dégradation d'au moins de 50% depuis 2011 du pouvoir d'achat du citoyen.

Les démunis du pays n'arrivent plus à préparer et à se payer une « Chakchouka » en raison de la flambée des prix des ingrédients. Pour mémoire, ce plat traditionnel de cuisine tunisienne à base de poivrons, d'oignons, de tomates et d'épices, une recette simple mais savoureuse pour un déjeuner ou un dîner léger, n'est plus accessible même au tunisien moyen.

D'où l'urgence de réfléchir à de nouvelles solutions pour subvenir aux besoins alimentaires des tunisiens.

Parmi les solutions proposées

: la FAO recommande de s'adapter au réchauffement climatique auquel la Tunisie est particulièrement exposée, d'atténuer le stress hydrique et de soutenir les agriculteurs responsables de la sécurité alimentaire en les encourageant à maintenir leurs activités pour

éviter ce que le rapport a qualifié de "pauvreté alimentaire".

L'apprentissage par le choc

Par delà ces chiffres inquiétants, nous pensons qu'à l'origine de ces menaces et de leur ampleur, la responsabilité des gouvernements qui se sont succédé depuis l'accès du pays à l'indépendance est totale. Ils ont toujours opté pour des solutions incohérentes de court terme et non de long terme.

Les crises récentes, en l'occurrence, l'exacerbation du réchauffement climatique avec son lot de sécheresses, la pandémie du corona virus Covid 19 et la guerre russo-ukrainne ont été particulièrement dures pour faire comprendre aux tunisiens, la gravité de la situation

A à titre indicatif, depuis sept décennies, ils se sont plus préoccupés de la sécurité alimentaire que de l'autosuffisance alimentaire. Cette dernière étant pérenne alors que la sécurité alimentaire vise la garantie à tous les citoyens de la population d'un pays, la possibilité physique,

sociale et économique, et à tout moment, de se procurer une nourriture suffisante sans se soucier de la production de ses ingrédients à l'échelle nationale.

Concernant le marché parallèle, nous pensons que l'informalité est une réponse légitime au verrouillage du système économique par des législations qui servent plus les intérêts des lobbys et les cartels que la concurrence.

Morale de l'histoire : les menaces précitées ne sont générées que parce que les décideurs du pays ont préféré protéger, par des lois sur mesure, les cartels mafieux, importer pour subvenir aux besoins des tunisiens au lieu d'encourager la production à l'échelle nationale.

Les crises récentes, en l'occurrence, l'exacerbation du réchauffement climatique avec son lot de sécheresses, la pandémie du Corona virus et la guerre russo-ukrainne ont été particulièrement dures pour faire comprendre aux tunisiens, la gravité de la situation.

C'est ce qu'on appelle l'apprentissage par le choc.

Abou SARRA



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

HYUNDAI Not Only The Leader... Simply The Best.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2023
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**



Impact climatique en Tunisie

71% du PIB menacés par les pénuries d'eau d'ici 2050

Environ 144 760 déchets et objets ont été collectés et identifiés sur les plages tunisiennes, dans le cadre du programme "Adopt a Beach MED", une initiative de science citoyenne visant à surveiller et à collecter des données sur les déchets marins et à sensibiliser à la pollution plastique en Méditerranée.

Cette collecte a été effectuée grâce "à l'effort déterminé des bénévoles", a indiqué le WWF Afrique du Nord. Ce dernier est le partenaire des bureaux nationaux du fonds mondial pour la nature en Grèce et en Turquie, de cette initiative, lancée par le WWF Grèce en 2021 et de la plateforme pan-méditerranéenne de

surveillance de la pollution côtière en cours de développement.

"Adopt a Beach MED" est un programme mené par des jeunes qui encourage les bénévoles, les écoles et les organisations à adopter des plages spécifiques en Tunisie, en Grèce et en Turquie pour surveiller et collecter des données sur les déchets marins. Les données recueillies permettent de développer une plateforme pan-méditerranéenne de surveillance des déchets marins afin de lutter contre la pollution plastique dans la région. La Tunisie est l'un des pays méditerranéens les plus touchés par la pollution plastique. Selon le ministère tunisien de l'Environnement, le pays génère

plus de 2,5 millions de tonnes de déchets par an, les déchets plastiques représentant environ 10 % de ce total.

Greenpeace Luxembourg lance une pétition contre la pollution plastique.

Greenpeace Luxembourg, filiale de l'ONG internationale Greenpeace a lancé une pétition contre la pollution plastique et présenté 5 raisons de signer un traité mondial contraignant qui mettra fin à cette pollution.

"Le plastique pollue dès sa production (à base de pétrole) et frappe les océans, le climat et la santé jusqu'à se retrouver dans l'estomac des animaux ou l'air que l'on respire. Sacs, masques,

emballages à usage unique, micro-plastiques et résidus en tout genre, depuis les plages d'Asie du Sud-Est à l'Antarctique en passant par nos forêts luxembourgeoises, la pollution plastique est partout", selon le site de l'ONG.

«Le plastique, un fléau global : des plages tunisiennes à nos océans lointains.»

D'après l'organisation environnementale, pour mettre fin à la pollution plastique, le traité de l'ONU nécessite une approche globale qui suppose 5 mesures: la fin de l'extraction du pétrole et du gaz ainsi que la protection de l'environnement, l'adoption de systèmes de recharge et de réutilisation, la fin du "colonialisme par les déchets", en obligeant les pays responsables à gérer leurs propres déchets, une transition juste pour les employé-es du secteur et garantissant la santé des populations les plus touchées et un engagement fort et juridiquement contraignant, pour garantir le respect du traité par les gouvernements et l'industrie. Tunisie: 71% des pertes de PIB imputables au climat seront dues à des pénuries d'eau

En Tunisie, 71% des pertes de PIB imputables au climat d'ici 2050 seront dues à des pénuries d'eau, selon un article publié par

la Banque mondiale qui se réfère au "Rapport national sur le climat et le développement en Tunisie" de la Banque (en prélude à la COP28).

Lequel rapport estime que "Les pénuries d'eau, l'érosion côtière et les inondations réduiraient le PIB réel de 3,4 % en 2030, si rien n'est fait pour y remédier. Les pertes annuelles atteindraient 6,4% du PIB en 2050, soit 10,4 milliards de dinars (3,4 milliards USD) en valeur actuelle nette".

L'urgence d'agir face à la raréfaction de l'eau

La BM souligne que dans les six pays où des rapports nationaux sur le climat et le développement (CCDR) ont été réalisés (Tunisie, Egypte, Irak, Jordanie, Liban, Maroc), les pertes de PIB liées au climat se situeraient entre 1,1 et 6,6 % à l'horizon 2050.

L'interdépendance entre eau, énergie et production

«L'eau, clé de l'avenir : Agir aujourd'hui pour préserver demain.»

alimentaire est particulièrement complexe dans la région MENA. L'agriculture est un secteur très gourmand en eau, tandis que les systèmes d'approvisionnement en eau (dessalement, traitement des eaux usées...) sont eux fortement énergivores, ce qui

illustre les liens étroits entre ces différents secteurs.

En Tunisie, par exemple, l'agriculture est le secteur le plus consommateur d'eau du pays, ses prélèvements culminent à plus de 75 % de la consommation totale, quand ils ne sont pas restreints. Le secteur agricole occupe une place importante dans l'économie nationale, il représentait 9,6% du PIB en 2022 et employait 14% de la population active en 2019.

C'est aussi une activité qui contribue à la sécurité alimentaire

En raison de l'importance de l'utilisation de l'eau à des fins agricoles, les CCDR pour la région MENA formulent deux recommandations stratégiques, à savoir le remplacement de l'eau douce par des eaux usées traitées et une efficacité accrue de l'utilisation des ressources en eau par des mesures axées sur la demande, notamment la modernisation des systèmes d'irrigation.

Il est important de protéger les agriculteurs, à travers une révision des systèmes de culture, l'adoption de variétés tolérantes à la sécheresse, la promotion de cultures à plus forte valeur ajoutée, une amélioration des technologies d'irrigation et le recours à des solutions fondées sur la nature.

”Réduire la pollution plastique, c’est préserver la vie marine et notre santé.”

Le nouveau "fonds pour les pertes et dommages" opérationnel

Les parties à la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique ont adopté, lors de la Conférence de Dubaï sur le changement climatique 2023, une décision rendant opérationnel le nouveau fonds pour les pertes et dommages.

Un accord sur le Fonds pour les pertes et dommages destiné à financer les pays les plus vulnérables au changement climatique a été annoncé comme une victoire dès le premier jour de la COP 28, par son président. Ce fonds a été créé l'année précédente à Charm el-Cheikh, en Egypte, et un certain nombre de parties ont annoncé des promesses pour sa capitalisation initiale.

L'Allemagne et les Emirats arabes unis, hôtes de la Cop28, se sont engagés à verser 100 millions de dollars chacun, suivis par le Royaume-Uni (50,5 millions de dollars), les Etats-Unis (17,5 millions de dollars) et le Japon (10 millions de dollars).

Les Etats membres de l'UE, y compris l'Allemagne, devraient fournir collectivement au moins 225 millions d'euros (245 millions de dollars). La contribution des Etats-Unis la plus grande économie du monde qui a promis seulement 17,5 millions de dollars, a suscité des critiques.

La Conférence des Emirats arabes unis sur le changement climatique s'est tenue du 30 novembre au 13 décembre 2023, soit 23 heures de plus que ce qui était initialement prévu.

»Climat en péril, solutions vitales : Agir collectivement pour éviter le pire.»

Le "Blue Mediterranean Partnership" deviendra opérationnel début 2024

Une déclaration d'intention visant à officialiser le "Blue Mediterranean Partnership", un partenariat qui deviendra opérationnel au début de l'année 2024, a été signée par les partenaires et donateurs impliqués, lors de la conférence des parties sur le climat (COP 28).

Le "Blue Méditerranéen Partnership" a pour objectif de lutter contre les menaces qui pèsent sur la mer Méditerranée en coordonnant le financement de projets d'économie bleue dans les régions de la Méditerranée et de la mer rouge, en se concentrant dans un premier temps sur l'Egypte, la Jordanie et le Maroc, indique un communiqué publié par l'Union pour la Méditerranée (UpM).

Ainsi, la Commission européenne a annoncé une contribution à ce projet, de 1 million d'euros, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) a versé 6,5 millions d'euros et l'Agence française de développement (AFD) a contribué à hauteur de 2 millions d'euros.

Dans les mois à venir, l'Allemagne et l'Espagne devraient également, annoncer des dons outre d'autres donateurs qui pourraient se manifester. L'objectif étant de mobiliser au moins 1 milliard d'euros en investissements.

Les pays bénéficiaires (Egypte, Jordanie et Maroc) vont identifier les projets stratégiques d'économie bleue sur leur territoire, tandis que l'Union pour la Méditerranée (UpM) jouera le rôle de facilitateur du dialogue politique et réglementaire.



L'année 2023 en Tunisie

Nouveau parlement, lutte contre la corruption et pénuries

Une partie non négligeable du peuple tunisien dira que l'année 2023 n'a pas été une année facile. Outre les rendez-vous électoraux ratés, quel qu'en soit l'explication ou les justifications, l'année fût marquée par des pénuries, des procès et de nouvelles « orientations économiques ».

Sur le plan politique :

Lutte contre la corruption et arrestation de dirigeants politiques sous différents chefs d'accusation : Le mouvement

Ennahdha a été amputé de ses dirigeants historiques mis en prison. Rached Ghannouchi a été arrêté au mois d'avril mais avant lui, Ali Laraeydh, Abdelhamid Jelassi, Nouredine Bhiri, Sayed Ferjani, Habib Ellouze, Mohamed Chniba, Abdelkrim El Harouni, Mondher Lounissi et d'autres.

Arrestation aussi des membres du front du Salut accusés d'avoir comploté contre la sûreté de l'Etat dont Khayem Turki, Ridha Belhaj, Issam Chebbi et Jawhar Ben Mbarek. A ce jour, les instructions n'ont pas été clôturées et les

tenants et aboutissants du dossier n'ont pas été dévoilés à l'opinion publique. Le juge d'instruction chargé de l'affaire a interdit tout commentaire sur l'affaire dans les médias.

Arrestation de Abir Moussi, présidente du parti destourien libre devant le bureau d'ordre de la présidence de la République, alors qu'accompagnée d'un huissier notaire, elle était allée déposer un courrier concernant un recours contre l'organisation des élections locales.

Arrestation de grands présidents de groupes économiques dans le cadre des « campagnes de lutte contre la corruption, la spéculation ou la réconciliation pénale. Le seul moyen de garder sa liberté est de s'acquitter des montants exigés par l'Etat aussi importants soient-ils.

Démarrage de l'année parlementaire après l'élection de Me Brahim Bouderbala comme président au mois de mars 2023. Le premier tour des élections du nouveau parlement a eu lieu au mois de décembre 2022 et le deuxième au mois de janvier.

Adoption de la loi des finances 2024 sans consacrer un budget à la cour constitutionnelle ce qui fait planer les doutes quant à un démarrage effectif de la Cour !

Sur le plan économique:

Une rupture consommée avec le Fonds monétaire international. Une première dans les annales de la Tunisie post-indépendance. La Tunisie refuse le dictat du Fonds qui veut lui imposer des réformes menaçantes pour la stabilité sociale. « Nous compterons sur nos propres ressources et moyens », c'est le leitmotiv du gouvernement tunisien dirigé par Kais Saied.

Une année 2023 marquée par les pénuries : de toute son histoire, la Tunisie n'a jamais souffert d'autant de pénuries touchant des denrées importantes : pain, lait, riz, sucre, café, huile végétale. Pour les décideurs, les raisons des pénuries sont la spéculation mais le fait est que les campagnes féroces visant les spéculateurs présumés n'ont pas amélioré la situation du marché et encore moins un pouvoir d'achat qui baisse de jour en jour malgré le recul relatif de l'inflation.

Un taux de croissance insignifiant et qui ne peut créer ni richesses, ni emploi : le taux de croissance prévue par la loi des Finances complémentaire de 2023 est de 0,9%. A l'INS, on l'estime pour les 9 premiers mois de l'année à 0,7% « Les estimations préliminaires des comptes nationaux trimestriels montrent que l'activité économique a enregistré un repli de la croissance du produit intérieur brut en volume de -0,2% au cours du troisième trimestre de l'année en cours (juillet à septembre 2023), par rapport au même trimestre de 2022, c'est-à-dire en glissement annuel ou en variation annuelle.

En termes de variations trimestrielles (c'est-à-dire par rapport au deuxième trimestre de 2023), le PIB en volume a

augmenté légèrement de +0,1%, alors qu'il avait baissé de -1,1% en variation trimestrielle au cours du trimestre précédent. Au total, compte tenu de cette évolution, la croissance du PIB en volume sur l'ensemble des neuf premiers mois 2023 se situerait à +0,7%.».

Recettes touristiques exceptionnelles : Au 10 décembre 2023, les recettes se sont établies à 6,7 milliards de dinars (environ 2 milliards d'euros). Des revenus qui pourraient atteindre les 6,9 milliards de dinars fin 2023.

Les transferts de la diaspora en augmentation : les revenus travail des TRE ont augmenté de 2,41% au 10 décembre pour atteindre à 7,09 milliards de dinars le 10 décembre 2023, contre 6,92 milliards de dinars un an auparavant.

L'Etat tunisien gagne dans l'affaire BFT: La CIRDI a tranché en faveur de la Tunisie dans l'affaire l'opposant à l'ABCI. Selon la décision arbitrale rendue vendredi 22 décembre 2023, le montant du dédommagement destiné au plaignant s'élève à seulement 1.106.573 dinars tunisiens.

Amel Belhadj Ali



Tunisie

Quels sont les principaux risques économiques pour les deux prochaines années ?

En Tunisie, le ralentissement économique et la crise de la dette publique demeurent les deux principales menaces les plus probables pour les deux prochaines années, révèle une enquête réalisée par l' Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE) sur les risques perçus les plus graves pour les

économies au cours des deux et dix prochaines années.

Cette enquête réalisée en Tunisie, dans le cadre de la 19ème édition du rapport sur les risques mondiaux 2024, publié mercredi par le Forum économique mondial (World Economic Forum), montre que le risque d'une crise de la

dette est une préoccupation récurrente du côté des répondants, apparaissant à la fois dans les résultats de 2022 et de 2023, selon un communiqué de l'IACE qui a mené cette enquête pour le cas de la Tunisie, en tant que partenaire officiel du Forum économique mondial.

Il convient de noter que dans cette nouvelle édition, 5 pays rejoignent la Tunisie sur sa préoccupation autour de trois risques majeurs; à savoir:

- **la fragilité de l'Etat,**
- **le ralentissement économique et**
- **l'inflation.**

Ces pays sont le Venezuela, le Chili, le Sénégal, la Bosnie-Herzégovine et le Koweït.

En ce qui concerne les risques mondiaux, l'enquête montre que les risques ayant le plus grand impact potentiel à l'échelle mondiale pour l'année 2024 sont les événements climatiques extrêmes, la désinformation et la désinformation générées

par l'intelligence artificielle (IA), la polarisation sociétale et ou politique, la crise du coût de la vie et les cyberattaques.

Selon le rapport, les risques climatiques occupent une place prépondérante dans le paysage des risques pour 2024 et même pour les années à venir.

Les inquiétudes concernant une crise persistante du coût de la vie et les risques interdépendants de la désinformation induite par l'IA et de la polarisation sociétale ont dominé également les perspectives de risques pour 2024.

Le 10 janvier 2024, le Forum économique mondial a publié la 19ème édition du rapport

sur les risques mondiaux, basé sur une enquête de perception réalisée en septembre 2023, afin d'identifier les risques constituant les menaces les plus sévères pour chaque pays, selon 11.000 chefs d'entreprise de 113 économies et 1490 experts (issus du milieu universitaire, du secteur privé, du gouvernement, de la communauté internationale et de la société civile).

Selon le Forum économique mondial, il est impératif, face à ce paysage en constante évolution, de concentrer des efforts ininterrompus sur le renforcement de la résilience au niveau des organisations, des pays et de la communauté internationale.



UBCI, 1^{ère} Banque en Tunisie Labélisée « Engagé RSE »





Souveraineté Alimentaire en Tunisie

Urgence de changer de priorités

"Nous sommes à un moment où il va falloir urgemment et inévitablement repenser les priorités. L'agriculture ne doit pas servir à faire du business, mais à nourrir la population en quantité et en qualité suffisantes", estime le géographe et chercheur tunisien, Habib Ayeb.

Dans une interview accordée à l'agence TAP, Ayeb qui est aussi spécialiste en agroécologie,


dénonce "l'impact désastreux des choix agricoles retenus par les décideurs sur la population, la nature, les ressources naturelles du pays et son avenir". Interview.

TAP: A travers vos recherches et documentaires, vous plaidez toujours pour l'agroécologie. Pensez-vous que cette approche est la bonne face aux besoins croissants de la population,

des pénuries constatées de plusieurs produits de base ? Pensez vous aussi qu'il est temps de repenser les politiques agricoles ?

H-A: On n'a malheureusement pas de politiques agricoles aujourd'hui en Tunisie. On a plutôt des politiques du business qui tolèrent tout pour que quelques-uns gagnent le maximum d'argent.

L'accroissement des besoins de la population en termes de nourriture c'est l'argument souvent avancé pour justifier le recours à l'agriculture intensive. Mais c'est vraiment la pire des blagues! Ce genre d'approche part d'abord du principe qu'on va gagner contre la nature et l'aligner à nos besoins. Mais il ne faut pas oublier que nous n'arriverons jamais à maîtriser la nature, outre le fait que nous en faisons partie et que tout ce qui la touche, nous touche directement. La détruire c'est une opération de suicide collective, consciente ou inconsciente.

 **«L'agriculture ne doit pas servir à faire du business, mais à nourrir la population en quantité et en qualité suffisantes.»**

Je pense qu'on va devoir d'abord répondre à la question suivante : Est-ce que l'agriculture est faite pour nourrir la population ou pour faire du commerce ? Quand nos décideurs disent que l'agriculture paysanne ne suffit pas, je pense qu'il faut préciser "qu'elle ne suffit pas pour exporter et avoir suffisamment d'argent", sachant que lorsqu'on exporte, on exporte de l'eau, de la terre et de l'énergie humaine.

Le 25 novembre 2023, dans un

marché à Djerba, j'ai trouvé des fraises produites en Tunisie. Une production qui est visiblement destinée à l'exportation, mais dont les quantités qui ne sont pas exportées se vendent sur les marchés locaux. Dans un pays menacé de sécheresse, irriguer intensivement et réserver de vastes terres agricoles à des productions destinées à l'export, doit être strictement interdit.

Idem pour l'huile d'olive. Dans un pays qui figure parmi les principaux producteurs mondiaux, on exporte une huile d'olive de qualité extraordinaire et on vend aux tunisiens le litre à 28 dinars dans certaines régions. A ce prix, rares sont les tunisiens qui peuvent se permettre d'en acheter. C'est absolument absurde, car l'eau et les terres agricoles doivent servir à nourrir la population et non pas à gonfler les comptes bancaires d'une minorité.

Cela sans évoquer les autres dépassements commis, en relation notamment avec l'usage incontrôlé et excessif de pesticides, dont certains sont interdits ailleurs et le recours aux variétés importées, modifiées, inadaptées au climat du pays, non durables et consommant de grandes quantités d'engrais, de pesticides et d'eau, au détriment des variétés locales, que ce soit en ce qui concerne les céréales, les oliviers ou autres.

 **«Exportation agricole : un sacrifice de ressources vitales pour quelques comptes bancaires.»**

On est enfin en train de violer les droits de la population à une alimentation saine et équilibrée, voire à une hygiène correcte vu les quantités énormes d'eau gaspillées, et de détruire la nature et la biodiversité.

TAP: Quels genres de réformes auriez vous introduits si vous avez le pouvoir de décider pour l'agriculture tunisienne ?

H-A: Moi, ministre de l'Agriculture, je procèderais à une réforme agricole et agraire radicale. D'abord, plus personne n'aura le droit de faire de l'agriculture un business.

J'interdirais strictement, l'irrigation destinée à l'exportation, tous genres de produits confondus, sauf les oasis anciennes et non pas les palmeraies. Les oasis anciennes sont la propriété de familles de paysans. Il faut les préserver et si le marché tunisien ne suffit pas pour liquider leur production, on pourrait exporter l'excédent. Les palmeraies par contre, il faut les interdire.

J'encouragerais les paysans à produire et à multiplier les semences locales, notamment



les semences céréalières. J'ai personnellement grandi au milieu de champs de blé à Béni Khedech (Médenine) où il pleuvait, dans les meilleurs des scénarios, 150 mm d'eau par an seulement, sachant qu'il faut un minimum de 450 mm/an pour produire du blé.

"El Hmira" une variété locale, c'était la variété que les paysans utilisaient à l'époque et qui pouvait résister à la rareté de l'eau, sans irrigation. Cette variété qui avait totalement disparu a heureusement été récupérée par la Banque Nationale de Gènes (BNG) pour la multiplier.

Progressivement, j'interdirais les produits chimiques, sur une période qu'il faut déterminer avec des experts en la matière.

Je procéderaï aussi à une réforme agraire radicale à travers la fixation d'une taille minimale et d'un plafond des propriétés agricoles en fonction de la qualité des sols, de la pluviométrie moyenne locale et de la disponibilité d'eaux souterraines mobilisables (un plafond maximum de 100 hectares et un minimum de 5 hectares), tout en veillant à interdire la fragmentation des terres agricoles que ce soit par héritage, par vente ou transmission.

J'interdirais aussi toute forme d'élevage intensif.

«L'attente est criminelle, qu'il s'agisse de pluie pour nos cultures ou de décisions pour notre avenir.»

TAP: Si les productions destinées à l'exportation sont interdites, comment faire pour alimenter les caisses de l'Etat?

H-A: On ne va pas continuer à exporter des dattes, des agrumes ou autres éternellement, juste par besoin de renflouer les caisses de l'Etat. La priorité ne doit pas être donnée aux caisses de l'Etat, mais plutôt à la santé et au bien-être du citoyen et au respect de ses droits à une alimentation équilibrée, à une eau suffisante, à un environnement sain et à la biodiversité.

C'est dramatique de voir des paysans souffrir de sous-nutrition et des jeunes tenter la mort en Méditerranée parce qu'ils ne voient plus aucun avenir dans leur pays. Ils renoncent ainsi à leur pays, à leurs familles et à l'idée même d'avoir un jour une famille et des enfants. C'est aussi pour cette raison qu'il faut agir en urgence absolue, repenser les priorités et changer totalement de paradigmes.

TAP: Combien de temps faut-il pour mettre en œuvre des réformes pareilles ?

Sucre

L'Observatoire Raqabah tient à éclaircir certains éléments essentiels concernant le système sucrier en Tunisie :

L'Observatoire travaille depuis un moment sur une étude approfondie du système sucrier en Tunisie. Il estime qu'évoquer des mesures urgentes de sauvetage sans un diagnostic précis n'est pas réaliste, en raison du manque de rapports financiers et d'activité fiables. Les derniers rapports approuvés datent de 2019, lors de la réunion du conseil d'administration en juin 2023. Aucun auditeur n'a été désigné pour les années 2020, 2021 et 2022 jusqu'à cette date, signalant un déficit de gouvernance parmi d'autres indicateurs.

Les années passées ont vu la détérioration de la situation de la société, accumulant des pertes de 46,5 millions de dinars en 2019, rendant les capitaux propres et la situation comptable nette négatifs, atteignant respectivement 21,5 millions de dinars, confirmant la situation d'insolvabilité de la société.

H-A: Je pense que dix ans serait une période convenable pour tout réviser et réformer. Personne n'est capable de tout changer en quelques mois, voire même en quelques années. Il faut d'abord s'entendre sur les priorités, fixer un projet global de concert avec de vrais experts engagés, établir une feuille de route claire avec des axes et des échéances précises, et procéder, sans tarder, à sa mise en application pour rendre aux paysans leur dignité et à l'agriculture paysanne sa place et sa fonction.

TAP: Quelle responsabilité assumerait le citoyen dans le cadre de cette approche?

H-A: Franchement, on demande trop au citoyen, alors que ses droits, les plus fondamentaux même (boire et se nourrir correctement) ne sont pas respectés.

 **«Réformer l'agriculture, c'est rendre aux paysans leur dignité et à l'agriculture sa fonction.»**

Personnellement, à part consommer responsable, éviter de consommer les produits hors-saisons, ne pas polluer et ne pas gaspiller l'eau, je ne demanderais pas plus au citoyen qui assume déjà la lourde responsabilité de subvenir aux besoins de sa famille

dans les conditions actuelles de cherté, de pénurie et d'absence de choix de qualité en matière de consommation.


TAP: Et qu'en est-il des changements climatiques ?

Les changements climatiques c'est une réalité, et leurs effets vont être amplifiés par les choix économiques catastrophiques actuels, notamment en ce qui concerne les ressources en eau. Revenir aux pratiques durables respectant l'Humain et la nature serait l'une des réponses aux changements climatiques.

Aujourd'hui, dans plusieurs régions de la Tunisie, on assiste à une féminisation du travail agricole visible et c'est une forme d'adaptation forcée aux changements climatiques, car plusieurs paysans -hommes se sont trouvés face à l'obligation d'abandonner leurs activités agricoles, qui ne sont plus rentables, et de changer d'activités pour pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles. C'est ainsi que les femmes ont pris la place pour assurer la continuité de la production agricole qui garantit une sécurité alimentaire minimale.

Les changements climatiques sont aussi à l'origine des vagues d'immigration et du retour de plus en plus remarquable de l'exode rural dans le pays. Et entre

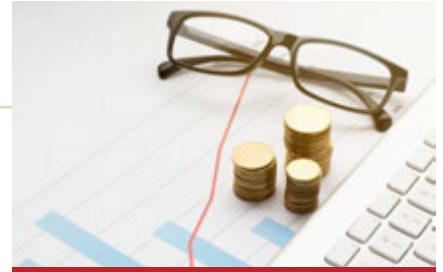
temps, on continue de gaspiller le peu d'eau qu'on a pour exporter, de tolérer les élevages intensifs, grands consommateurs d'intrants, souvent importés, d'autoriser des produits chimiques qui détruisent les sols et la biodiversité. On est tout simplement en train de se serrer une corde autour de la gorge.

 **«La souveraineté alimentaire englobe le respect des droits, des ressources et de l'équilibre global.»**

TAP: Quel était le message que vous avez voulu véhiculer à travers votre avant-dernier moyen métrage documentaire "Couscous : les Graines de la Dignité" réalisé en 2017, dans lequel vous vous êtes longuement arrêté sur le quotidien rude des paysans ?

H-A: Ce documentaire transmet un message très simple, mais qu'on a besoin de faire entendre, que la Dignité de toute personne dépend aussi et surtout de ce qu'elle a dans son assiette.

Combinant les dimensions économiques, sociales, écologiques, culturelles et historiques, ce documentaire propose une série de témoignages et dresse un état des lieux de la vie paysanne et



des problèmes que rencontrent les paysans et qui touchent de près à leur dignité et droits.

TAP: Pensez-vous que la souveraineté alimentaire du pays dépend aussi de ce que nous avons dans nos assiettes?

H-A: Oui naturellement, mais la souveraineté alimentaire est un concept plus global qui couvre aussi bien la souveraineté de l'individu, du producteur, du paysan, du consommateur et du pays et qui englobe également le respect des droits des générations futures, des ressources naturelles et de l'environnement. C'est un équilibre solide entre tous ces éléments et la moindre violation de l'un de ces aspects, risque d'impacter profondément la souveraineté alimentaire.

Aujourd'hui on a tendance à confondre souveraineté alimentaire et sécurité alimentaire, or la sécurité alimentaire suppose la nécessité pour l'Etat, d'assurer par tous les moyens, y compris l'importation et l'aide internationale, une quantité alimentaire suffisante couvrant les besoins de la population sans tenir compte des conditions écologiques, sociales et économiques et sanitaires de production, d'import et ou de "réception" de l'aide internationale... Rien, non plus, sur la protection des ressources

naturelles, de la biodiversité, du choix des consommateurs et des droits des générations futures.

D'autres confondent souveraineté alimentaire et autosuffisance alimentaire, or aucun pays de la planète ne peut prétendre être totalement autosuffisant. On peut être souverain en produisant localement le plus possible de besoins alimentaires et en maîtrisant les conditions de production locale et les termes d'échanges avec les autres pays, mais l'autosuffisance complète n'existe pas.

TAP: Et qu'en est-il de votre documentaire en cours "En attendant la Pluie" ?

H-A: "En attendant la Pluie", un titre toujours provisoire, est un cri de colère contre toute forme d'attente. Aujourd'hui, on attend tout, on attend la pluie pour que nos productions reprennent, on attend l'accord des bailleurs de fonds pour pouvoir s'approvisionner en denrées alimentaires de base, on attend le feu vert des grandes puissances pour pouvoir accéder à des vaccins... on est condamnés à tout attendre et cette attente est criminelle.

Interview réalisée par Imen Gharb et Meriem Khadhraoui

Crédits bancaires

En 2022, le secteur bancaire a continué à faire preuve " de résilience ", malgré les défis économiques, consolidant ainsi ses ratios de solvabilité avec un Tier 1 moyen de 10,8% et un ratio global moyen de 14%, révèle la Banque Centrale de Tunisie (BCT), vendredi.

Le secteur a également, conservé une position de liquidité à " des niveaux satisfaisants ", parvenu à maintenir la part des créances classées aux alentours de 13% et à améliorer ses indicateurs de rentabilité, ajoute la BCT dans sa 12e édition du rapport annuel sur la Supervision Bancaire pour l'exercice 2022.

Cette résilience s'explique par les mesures " prudentielles proactives " prises ces dernières années, explique l'institution d'émission dans son rapport, lequel dresse le bilan de l'activité et la situation financière des banques et établissements financiers dans un contexte économique interne et externe " difficile et incertain ".



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



Les défis financiers de la Tunisie en 2024

Quelles solutions possibles ?

En matière de remboursement des dettes internes et extérieures, l'année 2024 s'avèrera difficile, prévoit l'universitaire et expert en économie, Ridha Chkondali, estimant que le volume de la dette qui doit être remboursé est "énorme" (24,7 milliards de dinars, dont 12,3 milliards de dettes extérieures).

Pour l'expert, la vision est encore floue s'agissant de la mobilisation d'une enveloppe de 16,4 milliards

de dinars sous forme de crédits extérieurs inscrits dans le cadre du budget de l'Etat, dont 14,5 milliards de dinars seront destinés à consolider le budget, mais leur source de mobilisation reste encore inconnue. Pour Chkondali, cette situation est " très dangereuse et entrainera le pays vers l'inconnu ".

L'expert s'interroge également sur les sources de financement sachant que rien n'a été mentionné dans la loi de finances

pour l'exercice 2024 concernant un éventuel crédit du Fonds Monétaire International (FMI), de l'Union européenne. Idem avec la France, l'Allemagne et l'Italie.

Dans ce même ordre d'idées, l'expert exclu l'idée de l'obtention de ces financements par le groupe des Brics, puisqu'il n'accorde pas de crédits en dollars ou en euro pour éviter l'échec de sa mission qui cible l'affaiblissement du dollar.



Il a, aussi, rappelé que l'endettement extérieur de la Tunisie a augmenté de 9,3 milliards de dinars, passant de 7,6 milliards de dinars en 2022 à 10,6 milliards de dinars en 2023. Il s'agit, également, d'un accroissement des dons extérieurs qui ont quadruplé, passant de 354 millions de dinars en 2023 (loi de finances) à 1537 millions de dinars durant toute l'année 2023.

«L'incertitude autour de la mobilisation des crédits extérieurs rend la situation économique de la Tunisie très dangereuse.»

Ainsi, le gouvernement tunisien s'est appuyé en 2023 essentiellement sur l'endettement extérieur contrairement à la volonté politique du président de la République optant pour des ressources internes. L'approche de compter sur soi nécessite un programme de sauvetage financier rapide à court terme, a-t-il noté.

Il a aussi qualifié cette approche de " contradictoire " avec l'orientation stipulant l'augmentation de l'endettement extérieur de 6 milliards de dinars pour passer de 6,10 milliards de dinars en 2023 à 16,4 milliards de dinars en 2024.

Compter sur soi, souligne encore

l'expert, nécessite un programme qui s'appuie sur 4 axes relatifs au phosphate, les sociétés totalement exportatrices ainsi que les transferts des tunisiens à l'étranger et l'argent qui circule sur le marché parallèle.

Il a expliqué que les grandes lignes de ce programme n'étaient pas évoquées dans la loi de finances 2024 puisque le gouvernement a poursuivi l'approche de reddition des comptes adoptée par les autres gouvernements après la Révolution faisant perdre à l'Etat tunisien plus de mille milliards de dinars en 2023 au lieu de migrer vers une approche économique prenant en compte les répercussions économiques sur le développement, le chômage et le pouvoir d'achat du citoyen tunisien.

Chkoundali a souligné l'impératif de réviser les politiques économiques adoptées par les gouvernements qui ont succédé après la Révolution, y compris l'actuel gouvernement d'Ahmed Hachani.

Une politique budgétaire expansionniste et d'austérité au niveau de l'approvisionnement en matières premières et de base

Il a rappelé que l'Etat a adopté, en 2023, au niveau du budget une politique expansionniste avec une augmentation significative du

Taux d'intérêt

L'encours des crédits à l'économie a enregistré une progression de 7,6% en 2022 contre 5,6%, l'année précédente, indique la Banque Centrale de Tunisie dans son rapport annuel sur la Supervision Bancaire pour l'exercice 2022 publié vendredi.

Selon la BCT, cette progression a été tirée par une hausse de 8,8% des crédits aux professionnels contre 6,1% une année auparavant, couplée par une augmentation des crédits aux particuliers.

Hausse de 28,7% des financements accordés aux entreprises publiques en 2022

L'évolution du taux de progression des crédits professionnels s'explique essentiellement, par la forte augmentation des financements aux entreprises publiques de 28,7%.

Les crédits aux professionnels privés ont également enregistré une hausse de 8,7% contre 4,5% en 2021. Cette augmentation a concerné les crédits d'exploitation sous forme d'escompte commercial mais également de découverts en lien avec l'aggravation des problèmes de trésorerie des opérateurs économiques induits par la conjoncture économique.

budget de l'Etat (10,7 milliards de dinars), mais d'austérité (-7,1%) au niveau de l'approvisionnement en produits de base, matières premières et semi industrialisées manufacturés, d'où l'amélioration des équilibres financiers extérieurs et certains indicateurs financiers.

«Compter sur soi nécessite un programme de sauvetage financier rapide à court terme.»

L'amélioration des indicateurs financiers concerne notamment la baisse significative du déficit commercial de 6,8 milliards de dinars à fin novembre 2023, par rapport au 11 mois de 2022, soit 16,5 milliards de dinars en 2023, contre 23,3 milliards de dinars au cours de la même période de l'année précédente.

Chkondali a ajouté que "le discours économique du gouvernement dans la loi de finances 2024 vient en harmonie cette fois avec le discours politique du chef de l'Etat, notamment concernant les relations avec le FMI, en dépit du gap financier (10,3 milliards de dinars)".

Et d'ajouter que " la politique budgétaire expansionniste, qui repose sur l'augmentation du taux de pression budgétaire de 20% en 2011 à 25,1%, en

2024 et la politique monétaire prudente représentée par une augmentation successive du taux directeur pour atteindre 8%, contre 3,5% en 2011, le recours de l'Etat à plusieurs reprises à l'endettement auprès des banques tunisiennes, a causé une pression sur les entreprises et les a privé des liquidités nécessaires, d'où un affaiblissement de l'investissement privé et une contraction de la croissance économique ".

L'économiste a ajouté que la baisse de la part de l'investissement public dans le budget de l'Etat est passé de 13,8% en 2011 à moins de 4% en 2024, reflète le manque d'intérêt de l'Etat pour le développement de l'investissement privé, comme principal facteur pour la création de la richesse productive.

Les perspectives de la croissance économique de la Tunisie en 2024 restent tributaires de la vision économique du gouvernement

L'expert a affirmé que les perspectives de la croissance économique en Tunisie en 2024 sont étroitement liées à la clarté de la vision économique du gouvernement.

Il a, à cette occasion, rappelé que le taux de croissance économique a enregistré une baisse passant de 3,4% en 2021

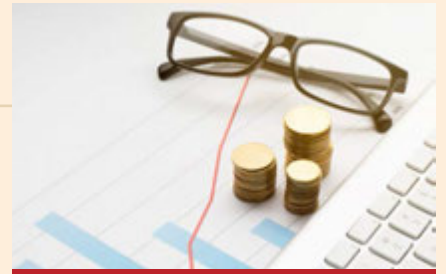
à 2,2 % en 2022, faisant savoir que ce taux devrait régresser en dessous des prévisions du Budget économique (0,9%).

«La Tunisie doit réviser ses politiques économiques pour éviter l'affaiblissement de la croissance.»

A cet égard, Chkondali a proposé trois scénarios, dont le premier consiste à concrétiser le contenu de la loi de finances de 2024, ce qui signifie qu'il n'y aura pas de compromis avec le FMI, mais ceci nécessite une capacité énorme pour convaincre les pays frères et amis de prêter à la Tunisie un montant de 10,3 milliards de dinars.

L'expert économique a estimé que ce scénario est " très dangereux ", car il est difficile de convaincre les pays arabes et européens de prêter à la Tunisie sans s'engager dans un programme de réformes garanti par le FMI".

Il a évoqué, dans ce contexte, que " la réussite de ce scénario pour que le pays soit en sécurité nécessite une totale autonomie à travers un programme de sauvetage rapide reposant, principalement, sur la mobilisation de ressources extérieures en devises pour pouvoir rembourser 12,4 milliards de dinars de dette extérieure.



Recettes touristiques

Les recettes touristiques ont enregistré une hausse de 28%, à la date du 20 décembre 2023, en comparaison avec la même période de l'année dernière, pour se situer au niveau de 6,7 milliards de dinars, selon des données publiées vendredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

De même, les revenus du travail cumulés ont légèrement progressé de 2,5%, à plus de 7,3 milliards de dinars, au cours de la même période.

Cette amélioration de recettes touristiques et de revenus du travail a favorisé l'accroissement des réserves en devises, lesquelles sont passées de 22,9 milliards de dinars (l'équivalent de 101 jours d'importation), à la date du 29 décembre 2022, à 26,2 milliards de dinars (118 jours d'importation), actuellement.

Recettes touristiques (au 20 décembre) : 6,7 milliards de dinars

Transferts des TRE (au 20 décembre) : 7,3 milliards de dinars

Pour ce faire, il est nécessaire d'élaborer un programme de sauvetage financier au début de l'année prochaine ou une loi de finances complémentaire au début de mois de mars".

Le deuxième scénario proposé par l'expert économique se réfère au discours prononcé par le Président de la République, Kais Saied. Il s'agit d'assainir l'administration et de réformer les entreprises publiques à travers la rationalisation de la gouvernance et la lutte contre le monopole et l'économie de rente.

«Les perspectives économiques de la Tunisie dépendent de la clarté de la vision du gouvernement.»

Pour concrétiser ce scénario, le gouvernement doit avoir, selon Chkandali, un programme économique clair qui aborde trois dossiers fondamentaux avec une nouvelle approche différente de celle du FMI.

Ces dossiers concernent, essentiellement, la réforme de la fonction publique et des entreprises publiques.

Cet état de fait exige l'amélioration du climat des affaires en réduisant le nombre et la durée des procédures administratives.

Le troisième scénario, considéré comme "le moyen le plus sûr de sortir de l'impasse financière du pays", propose de combiner le premier et le deuxième scénario en appliquant la loi de finances de 2024 et en formulant un programme de sauvetage financier basé sur quatre axes visant à combler le déficit financier avec 10,3 milliards de dinars, actualisé dans la loi de finances de 2024.

Selon lui, ces quatre axes concernent notamment la promotion du secteur des Phosphates, en sécurisant sa production et son transfert vers des groupements chimiques à l'aide de l'armée tunisienne et en encourageant les Tunisiens à l'étranger à ouvrir des comptes en devises et à en profiter, en plus de réduire l'impôt sur les bénéfices des entreprises entièrement exportatrices pour retrouver leur compétitivité et d'instituer une amnistie fiscale totale sur les fonds utilisés en devises sur des marchés parallèles.

Le troisième scénario nécessite également la mise en œuvre d'un programme de grandes réformes de la fonction publique, des établissements publics et du climat des affaires, mais d'une manière différente du contenu des réformes convenues en octobre 2022 avec le FMI.



Fluctuation des cours des matières premières

Mesures urgente pour immuniser l'économie tunisienne

*Par Zied Ayoub Expert Judiciaire
en Finance de Marché*

Avec l'escalade militaire que connaît actuellement la mer rouge, le risque de fermeture du détroit de Bab-El-Mandeb se voit accentué de jour en jour et l'extension très probable du conflit ne manquera pas d'avoir des répercussions énormes sur les cours sur les marchés des matières

premières (Commodities) et particulièrement le pétrole. La Tunisie, étant un pays importateur de matières premières, se doit de mettre en place une stratégie de couverture contre la hausse des cours des « Commodities » et particulièrement le blé et le pétrole (avec les risques d'insuffisance des réserves en devises qui pourraient en découler).

Parmi les matières premières cotées sur les marchés des Commodities la Tunisie avait importé en 2022 Pour une valeur de 15 825 MD (1) de pétrole, une valeur de 3 847 MD de céréales, une valeur de 1 100 MD de graines et oléagineux et une valeur de 575 MD de Sucre. En cette année-là, le coût des importations de ces produits avait augmenté de manière drastique suite à la hausse des

Crude Oil WTI Apr '24 (CLJ24)
76.12 +2.28 (+3.09%) 10:54 CT [NYMEX]
 76.11 x 4 76.12 x 1
 OPTIONS PRICES for Tue, Dec 26th, 2023

Notes Alerts Watch Help

Options Type: American Options Apr 2024 Near the Money Stacked Intraday download

80 Days to expiration on 03/15/24 Implied Volatility: 32.26% Price Value of Option point: \$1,000

Strike*	High	Low	Last	Change	Bid	Ask	Volume	Open Int	Premium	Last Trade	Links
74.00C	5.38	5.38	5.38	+0.92	5.71	5.76	1	2,178	5,380.00	08:41 CT	I
74.00P	4.61	3.75	3.75	-0.87	3.63	3.66	40	907	3,750.00	08:30 CT	I
74.50C	4.37	4.21	4.21s	-0.27	5.42	5.47	5	132	4,210.00	12/22/23	I
74.50P	3.82	3.82	3.82	-1.05	3.83	3.87	14	493	3,820.00	10:39 CT	I
75.00C	4.58	3.95	3.97s	-0.26	5.14	5.18	182	1,792	3,970.00	12/22/23	I
75.00P	4.03	4.03	4.03	-1.09	4.04	4.08	2	2,879	4,030.00	10:42 CT	I
75.50C	3.73	3.73	3.73s	-0.26	4.86	4.91	N/A	349	3,730.00	12/22/23	I
75.50P	5.38	5.31	5.38s	+0.08	4.26	4.30	5	258	5,380.00	12/22/23	I
76.00C	3.51	3.51	3.51s	-0.25	4.60	4.64	1	971	3,510.00	12/22/23	I
76.00P	5.65	5.65	5.65s	+0.09	4.49	4.53	N/A	914	5,650.00	12/22/23	I
76.50C	3.97	3.30	3.30s	-0.24	4.35	4.39	21	352	3,300.00	12/22/23	I
76.50P	5.93	5.93	5.93s	+0.09	4.73	4.77	N/A	263	5,930.00	12/22/23	I
77.00C	4.13	4.13	4.13	+1.04	4.10	4.14	8	587	4,130.00	10:39 CT	I
77.00P	6.22	6.22	6.22s	+0.10	4.97	5.02	N/A	267	6,220.00	12/22/23	I
77.50C	2.90	2.90	2.90s	-0.23	3.86	3.90	N/A	590	2,900.00	12/22/23	I

cours, et ce, particulièrement en ce qui concerne le pétrole (augmentation du volume des importations de 83%), et le blé (hausse des cours du blé dur de 76,8% et de 53,6% pour le blé tendre).

Face à l'incertitude liée à la variation de ces cours, des politiques de couverture peuvent être mises en place : il s'agit des options d'achat. À titre d'exemple, les options d'achat sur le pétrole sur 4 mois, offrent le droit et la possibilité d'acheter le pétrole dans 4 mois à un prix fixé d'avance : le prix d'exercice (Strike Price) et l'exercice de ce droit a comme coût la prime (premium).

A titre d'exemple, comme le montre le tableau ci-dessous, si

on achète une option d'achat à 2,9 \$ avec un prix d'exercice de 77,5 \$ on investit actuellement 2,9 \$ par baril et on aura la garantie d'acheter le baril de pétrole en question à un cours de 77,5 \$ si le cours du pétrole dépasse ce cours et d'acheter au cours du marché si le cours du pétrole sera dans 4 mois inférieur à 77,5 \$. Donc l'achat de cette option nous permet de garantir un coût du baril inférieur ou égal à 80,4 \$ (strike Price 77,5 \$ + premium 2,9 \$)

(le cours du baril de pétrole (WTI au 26/12/2023 est de 75,43 \$)

Si nous reprenons notre exemple, avec comme hypothèse, que les achats de pétrole ont été budgétisés à 10 milliards de dinars et à un cours de 80.4

\$ (La loi de finance 2024 a été établie sur la base d'un cours du pétrole de 81 \$), nous aurons les scénarios suivants

On voit bien que la couverture non seulement nous permet de plafonner nos dépenses mais nous permet aussi de limiter les risques, étant donné que la perte causée par l'achat de l'option (et qui ne survient que dans le cas favorable de la baisse des cours) qui est de 361 MD est nettement plus faible que le coût de la non couverture (2438 MD et 4925 MD pour les cours respectifs de 100 \$ et 120\$).

En outre, la mise en place d'instruments de couverture nous permet de sécuriser nos besoins en devises et par conséquent, constituera un élément favorisant le maintien ou la hausse du

Cours du brut \$	Avec Couverture		Sans Couverture		Gain/perte liée à la couverture*
	Coût de l'achat*	Gain/perte par rapport au budget*	Coût de l'achat*	Gain/perte par rapport au budget*	
50	6580	3420	6219	3781	-361
65	8446	1554	8085	1915	-361
80,4	10000	0	10000	0	0
100	10000	0	12438	-2438	2438
120	10000	0	14925	-4925	4925

(* Montants exprimés en millions de Dinars)

dinar par rapport aux devises étrangères, et diminuera notre besoin en matière de stock minimum de réserves en devises (qui est constitué pour faire face aux incertitudes liées à l'importation).

La couverture contre ces risques nous permet aussi de limiter l'inflation (en 2022 nous avons eu une très forte inflation importée) et de consolider la croissance économique en offrant aux entreprises tunisiennes des intrants à moindre coût (nous renforçons ainsi leur compétitivité face aux produits importés et dans les marchés à l'export).

Les options contractées devraient être de type « américain » et non européen, c'est-à-dire que l'exercice de l'option d'achat peut s'exercer à n'importe quelle date avant l'échéance et non à une date bien précise (cela nous permet de nous prémunir contre le risque de non synchronicité entre nos dates d'approvisionnement planifiées et la date de maturité de l'option)

Conclusion

Il apparaît clairement que la mise en place de politiques de couvertures (pour toute matière première importée) par les options d'achat nous paraît incontournable et hautement bénéfique, dans le contexte actuel.

La couverture pourrait concerner tous les achats de matières premières (pétrole, blé, fer, maïs, sucre...) pour lesquels nous ne disposons pas de cours préférentiels (comme c'est le cas pour le pétrole Russe). Néanmoins, même pour le pétrole russe il est préférable que les cours préférentiels soient négociés dès-à-présent (la question est d'une extrême urgence en raison de la situation sécuritaire de la mer rouge) afin de s'assurer qu'ils soient inférieurs à ce que l'on pourrait avoir sur les marchés internationaux des options de commodities.

- **MD : Million de Dinars**



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

LES FORFAITS INTERNET

ONE CONNECT

POUR UNE GESTION FLEXIBLE ET
MAITRISEE DE VOTRE FLOTTE MOBILE

Retrouvez les solutions Business de TT
sur businessstawa.tn



1288



Tunisie

Recettes touristiques et transferts des TRE en hausse en 2023

Les recettes touristiques ont enregistré une hausse de 28%, à la date du 20 décembre 2023, en comparaison avec la même période de l'année dernière, pour se situer au niveau de 6,7 milliards de dinars, selon des données publiées vendredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

De même, les revenus du travail cumulés ont légèrement progressé de 2,5%, à plus de 7,3 milliards de dinars, au cours de la même période.

Cette amélioration de recettes touristiques et de revenus du travail a favorisé l'accroissement des réserves en devises, lesquelles sont passées de 22,9 milliards de dinars (l'équivalent de 101 jours d'importation), à la date du 29 décembre 2022, à 26,2 milliards de dinars (118 jours d'importation), actuellement.

• **Recettes touristiques (au 20 décembre) : 6,7 milliards de dinars**

• **Transferts des TRE (au 20 décembre) : 7,3 milliards de dinars**

Pour ce qui est des services de la dette extérieure, ils ont dépassé les 11,2 milliards de dinars, depuis le début de l'année jusqu'au 20 décembre courant, contre 8,5 milliards de dinars, à la même date de l'année dernière, ce qui représente une hausse de 31%.



Tunisie

L'inflation à 8,1% au mois de décembre

En décembre 2023, l'inflation se replie à 8,1% Le taux d'inflation se replie à 8,1% contre 8,3% au mois de novembre. Ce recul de l'inflation, malgré la hausse mensuelle, est dû à la décélération du rythme d'augmentation des prix entre décembre et novembre de cette année comparé à la même période de l'année dernière.

Les produits alimentaires En décembre 2023, les prix de l'alimentation augmentent de 12,3% sur un an. Cette hausse provient principalement de l'augmentation des prix du café en poudre de 35%, des viandes bovines de 26,6%, des huiles

alimentaires de 25,1%, des prix des condiments de 20,7%, des légumes frais de 14,1% et des fruits frais de 12,5%.

Les produits manufacturés et les services sur un an, les prix des produits manufacturés augmentent de 7% en raison de la hausse des prix des matériaux de construction de 5,4%, des produits de l'habillement de 9,8% et des produits d'entretien courant du foyer de 7,7%.

Pour les services, l'augmentation des prix est de 6,1% sur un an, principalement expliquée par la hausse des prix des services des restaurants, cafés et hôtels de 11%, des services de transport publique et privé de 7%, des

services financiers de 13,3% et des services d'assurances de 5,1%.

Inflation sous-jacente et inflation des produits encadrés

Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) se replie pour s'établir à 7,1% après 7,3% le mois précédent. Les prix des produits libres (non encadrés) augmentent de 9,4% sur un an. Les prix des produits encadrés augmentent quant à eux de 3,9%. Les produits alimentaires libres ont connu une hausse de 13,8% contre 3,3% pour les produits alimentaires à prix encadrés.

Source INS



Risk Map

La Tunisie classée parmi les pays à risque modéré

Contrairement au catastrophisme ambiant, la Tunisie va entamer, l'année 2024, sur une bonne note. Et pour cause. La traditionnelle carte mondiale des risques (Risk map), publiée au début de chaque année par le cabinet britannique de gestion des risques globaux "Control Risks", a classé notre pays

parmi les nations présentant un risque politique moyen à stable.

Cela signifie que la Tunisie, va disposer, durant l'exercice en cours, d'un environnement d'affaires et macro-économique acceptable pour les investisseurs étrangers.

Plus simplement encore, les questions politiques, sécuritaires, d'intégrité et de transparence y constitueront des défis gérables pour le monde des affaires. Le cabinet Control Risks considère que les entreprises qui fourniraient l'effort requis peuvent relever, aisément, ces défis en Tunisie.

Control Risks est un cabinet de conseil spécialisé en gestion des risques. Sa mission consiste à aider ses clients à bâtir des organisations plus sûres, plus conformes et plus résilientes à une époque où les risques sont en constante évolution.

Distinction de la Tunisie à l'échelle régionale

Concrètement, [Control Risks](#) a attribué à la Tunisie la note 6 sur une échelle totale de 10, soit la même note que l'année dernière, sachant que les pays qui obtiennent la note 1 sont retenus comme des pays sûrs tandis que les pays qui obtiennent 7 et plus jusqu'à dix sont des pays qui présentent des risques élevés.

La « Risk map » évalue les risques selon les critères de l'occurrence (probabilité des risques), de leur gravité, du degré d'exposition des pays à ces risques et de la capacité de ces derniers à les maîtriser.

Au niveau régional (Afrique du nord), la Tunisie a fait aussi bien que le Maroc lequel a obtenu la note 6. Elle a, par contre, fait mieux que l'Algérie (7), l'Égypte (7) et la Libye (8).

Les cinq risques majeurs à l'international

Au niveau international, Control Risk fait remarquer que les

principaux risques pour 2024 concernent les domaines géopolitique, sécuritaire, opérationnel, réglementaire, et cyber + numérique.

« À mesure que les puissances se réalignent, la paralysie géopolitique, le dérèglement climatique, les enjeux d'intégrité et l'accumulation générale de crises exigeront la vigilance des organisations du monde entier. À mesure que les pays se réalignent et se réorientent, les entreprises mondiales devront prêter attention aux intérêts individuels d'un plus grand nombre de parties prenantes », relève-t-il.

Dans les détails, [Control Risks](#) retient, pour l'année 2024, cinq risques majeurs.

Le premier a trait à ce qu'il appelle le grand réalignement. En théorie, il s'agit, d'après le cabinet, d'agir mondialement et de survivre localement

Concurrence géopolitique et localisation

Dans ce contexte, deux grandes tendances transversales façonneront le commerce mondial en 2024 : la concurrence géopolitique et la localisation.

La concurrence géopolitique oblige les capitaux à prendre parti. La localisation oblige

les entreprises à changer leur façon de mener leurs activités. Les deux tendances présentent des risques et des opportunités stratégiques. Les entreprises en mesure d'anticiper le réalignement géopolitique seront plus résilientes aux chocs ; les entreprises capables de localiser leurs opérations auront plus de succès et, surtout, afficheront une plus grande conformité. Dans un paysage géopolitique en pleine fragmentation, les entreprises mondiales qui souhaitent le rester devront survivre au niveau local.

Le réchauffement climatique multiplicateur mondial de menaces

Le deuxième risque porte sur le dérèglement climatique, voire le [réchauffement climatique](#). Control Risks qualifie ce risque auquel est particulièrement exposée la Tunisie, de « multiplicateur mondial de menaces ».

Control Risks fait observer, à ce propos, que « les événements climatiques, qui constituent en soi un énorme défi opérationnel, entraîneront des répercussions de plus en plus diverses, allant de l'interruption de la chaîne d'approvisionnement aux migrations. Le dérèglement climatique continuera d'exacerber les défis actuels liés aux conflits, à l'instabilité politique, et au protectionnisme économique ».

Et le cabinet d'ajouter : « Il n'a jamais été aussi urgent pour de nombreuses entreprises de rattraper leur retard en matière climatique, mais le soutien financier des gouvernements pour y parvenir sera faible et la concurrence géopolitique rendra de plus en plus difficile l'accès aux ressources essentielles ».

La menace de l'IA va s'intensifier en 2024

Le quatrième risque porte sur la menace que fera peser, en 2024, l'[Intelligence artificielle](#) (IA) sur le monde numérique.

Sous le titre « déficit de confiance : l'intégrité numérique en péril », Control Risks considère qu'« en 2024, les entreprises du monde entier seront confrontées à un changement de paradigme en matière d'intégrité et de résilience des données, des systèmes et technologies sur lesquels reposent leurs activités. La course à l'intelligence artificielle (IA) a véritablement commencé en 2023 avec le déploiement à grande échelle de capacités d'IA générative. Les opportunités semblaient au départ illimitées, mais les risques ont rapidement émergé ».

Et Control Risks de préciser ce type de risque : « En 2024, les [cyberattaques](#) rendues possibles par les systèmes d'IA et les ciblant, la réduction de l'intervention

humaine dans l'écosystème numérique et la complexité des pressions réglementaires à l'échelle mondiale entreront en collision. Il sera plus difficile que jamais de protéger l'intégrité de la technologie et des données contre les menaces émergentes ».

Omniprésence et enchevêtrement des crises

Le 4ème risque majeur concerne la surcharge de la gestion des risques, ou plus simplement, l'omniprésence des crises

« En 2024, le nombre et la diversité des crises identifiées mettront à l'épreuve la résilience des fonctions de gestion des risques à un niveau inédit. L'année à venir sera probablement marquée par une crise complexe et perturbatrice, poursuivant une tendance à laquelle les entreprises sont confrontées ces dernières années », lit-on dans le rapport de Control Risk sur les Principaux Risques

Le document ajoute que « la réaction en chaîne entre les facteurs de perturbation et les perturbations qu'ils provoquent va s'intensifier. Il faut s'attendre à voir la pression économique et les conditions météorologiques extrêmes entraîner des élections plus perturbatrices, la fragilité des Etats, les conflits, la mutation des risques cyber, numériques et physiques, le réalignement

géopolitique et la prolifération des réglementations ».

Politique américaine et économie chinoise

Le dernier risque à l'international cité a trait à ce Control Risk appelle la « paralysie de l'incertitude : la politique américaine et l'économie chinoise ».

Le cabinet britannique relève que « La gestion par la Chine de son ralentissement économique constituera le risque économique mondial le plus important en 2024. Parallèlement, la politique présidentielle américaine menace de bouleverser la politique étrangère et la stabilité intérieure, avec des conséquences pour le monde entier ».

Néanmoins, Control Risk demeure optimiste. Et pour cause Il pense que «les relations entre les États-Unis et la Chine entreront probablement dans une phase de stabilisation en 2024, alors que les deux pays sont préoccupés par les affaires intérieures. Ce qui pourrait ressembler à une période de calme bilatéral ne devrait pas détourner l'attention du fait que des points chauds subsistent autour de Taïwan, de l'Ukraine et des échanges commerciaux».

Abou SARRA



Rapport S&P Tunisie


Une dette publique insoutenable à moins de réformes solides et crédibles

Alors que le cabinet britannique Control Risks vient de classer la Tunisie parmi les pays présentant un risque politique moyen à stable, l'agence de notation S&P a publié un rapport d'alerte sur les risques qu'elle présente

malgré quelques indicateurs positifs. On y parle croissance économique dérisoire au troisième trimestre (0,7% selon l'INS) de sécheresse et d'une activité en recul de 0,2% durant la même période.

Standard & Poor's, qui ne jouit pas d'une grande considération auprès des décideurs politiques tunisiens, (sic) prévoit une croissance de 1,9% en 2024 grâce, entre autres, à la reprise, depuis 2022, du secteur touristique qui représente 14 %

du PIB. Le nombre de touristes étrangers a augmenté de 135 %. Une croissance qui ne semble pas avoir « atteint » le secteur minier. Le recul de la production de ressources minières tels le pétrole, le gaz ou le phosphate ne semblent pas avoir alerté les artisans de la lutte contre la corruption. L'une des pires atteintes à l'économie nationale est pourtant le fait de bloquer la machine du phosphate dans un pays qui a grandement besoin de devises. Le gouvernement reste toutefois optimiste et son ambition est de porter la production de phosphate d'une moyenne de 3,5 millions de tonnes métriques (MMt) par an à 5,6 MMt en 2024. D'autre part et comme le déplore Hechmi Alaya, éminent économiste, « Jamais l'État tunisien ne va autant emprunter qu'en 2024 et jamais la Tunisie n'aura autant flirté avec le défaut sur sa dette » ce qui ne l'empêche pas de porter très haut l'étendard du rejet de tout compromis avec le FMI.

 **« Jamais l'État tunisien ne va autant emprunter qu'en 2024 et jamais la Tunisie n'aura autant flirté avec le défaut sur sa dette » - Hechmi ALAYA**

Conséquence, estime-t-on à S&P, le pays devrait se tourner vers d'autres prêteurs, principalement des souverains étrangers, pour reconduire et emprunter de nouvelles dettes afin de couvrir le déficit extérieur. « Les incertitudes autour de la probabilité d'une restructuration de la dette extérieure restent élevées, puisque le niveau des réserves de change auprès de la banque centrale tunisienne ne couvrirait qu'environ quatre mois d'importations en août 2023, alors que la dette extérieure totale représente plus de deux fois les réserves en devises de la Tunisie ».

En 2024, explique Hechmi Alaya, l'État envisage d'emprunter plus 28,2 milliards de dinars (MMDT) pour financer un volume de dépenses qui correspond à 44,6% du montant total de richesses que produit le pays (PIB) alors que ses ressources propres ne représentent que 28,0% du PIB.

« Le projet budgétaire 2024 devrait porter le stock de dette de l'Etat à un plus haut historique : 82,2% du PIB. Plus de la moitié de la dette de l'Etat est d'origine extérieure et devrait donner lieu à un débours au titre de la charge d'intérêts et le remboursement du principal, de plus de 12,3 MMDT soit, près de la moitié environ des avoirs de réserve du pays : 26,4 MMDT. Un défi pour un


gouvernement résolu à se passer du FMI et un risque réel qui pèse sur les avoirs en devises du pays. Une perspective qui préfigure d'ores et déjà l'aggravation des pénuries pour la consommation et l'utilisation des capacités productives du pays. Surtout, une tendance qui va amplifier considérablement le risque de dépréciation du dinar en 2024 ».

Risque d'un nouveau glissement du dinar ?

Le dinar pourrait encore « glisser ». Dans 2 ans, il est fort probable que la parité Dinar/Dollar soit de 4,3 contre 1 dollar US. Et Pr Alaya de déplorer que le « poids excessif de l'Etat et sa volonté qui consiste à tout mettre en œuvre pour soumettre la réalité à un projet politique indiscernable, sont devenus destructeurs avec une logique à base de rejet de l'étranger et de pressurisation des contribuables ». Le risque, toujours selon lui, est que pour dégager des marges de manœuvre sur le plan financier, on accélère la soviétisation de l'économie tunisienne, la fuite des investisseurs et des compétences, la détérioration des services publics et l'appauvrissement de la Tunisie.

Côté indicateurs économiques, l'inflation s'est maintenue à 8,1% au mois de décembre, le taux de croissance, au troisième trimestre de l'année, a été négatif (-0,2%)

et les prix à la consommation ont augmenté de 0,6% sur un mois. Commentaire de Hechmi Alaya : «L'inflation a progressivement baissé, mais elle restera élevée et les vulnérabilités financières restent répandues».

 **le « poids excessif de l'Etat et sa volonté qui consiste à tout mettre en œuvre pour soumettre la réalité à un projet politique indiscernable, sont devenus destructeurs avec une logique à base de rejet de l'étranger et de pressurisation des contribuables » - Hechmi ALAYA**

L'inflation persistera probablement à hauteur de 7,3 % en 2024, estime-t-on à S&P, ceci, malgré la baisse des prix mondiaux des produits alimentaires et de l'énergie et une crainte que la crise de la dette force la banque centrale à accepter une dépréciation du dinar tunisien, ce qui stimulerait l'inflation des prix à court terme. On s'attend également à une pénurie persistante de certains produits de base tels que la farine, le sucre et le lait.

Quelques indicateurs sont, toutefois, positifs dont la

réduction du déficit du compte courant de 8,6% du PIB en 2022 à environ 3,9% du PIB en 2023 et éventuellement à 4,5 % en 2024. La difficulté de l'accès aux marchés de capitaux internationaux accentue la dépendance de la Tunisie aux prêteurs souverains, mais limite en même temps son exposition à la hausse des taux d'intérêt et au paiement du service de la dette.

La Tunisie ne pouvant pas émettre de financements, multilatéraux et bilatéraux, ses partenaires tels que l'UE, la Banque mondiale, l'Algérie et la France ont été ses financeurs. Au mois de juillet, l'Arabie Saoudite a proposé un prêt et une subvention de 500 millions de \$ et l'UE a débloqué 127 millions d'euros au mois de septembre à investir dans la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et l'immigration clandestine à destination de l'UE.

La Tunisie devrait bénéficier de prêts concessionnels et bilatéraux pour l'aider à répondre à certains de ses besoins de financement, le prêt du FMI étant actuellement bloqué. Les échéances de la dette extérieure s'élèvent à 2,6 milliards de dollars en 2024 (dont une euro-obligation de 850 millions d'euros à échéance de février).

La dette publique deviendrait insoutenable à moins qu'un

programme de réformes solide et crédible bénéficiant d'un large soutien. Un accord sur les réformes est indispensable, en particulier sur les réformes des subventions. Ceci, alors que l'on s'attend, selon les analystes de S&P, à une croissance annuelle du PIB réel limitée à 2,7 % sur la période 2025-2029, avec des déficits budgétaires persistants, des engagements conditionnels croissants et des déficits de financement difficiles à combler.

L'économie tunisienne connaîtra probablement une croissance à moyen et long terme malgré une stagnation à court terme. Même si les obstacles à la croissance à court terme ne se dissipent pas rapidement, la Tunisie reste l'une des économies arabes et africaines les plus compétitives grâce à sa solide base manufacturière, sa proximité géographique avec l'Europe et sa main-d'œuvre bien formée.

Les décideurs politiques qui tiennent entre leurs mains l'avenir économique du pays capitaliseront-ils sur les atouts de la Tunisie pour prendre les bonnes décisions et assurer la relance ?

A voir leurs agissements, il est légitime de douter de la pertinence de leurs stratégies économiques.

Amel Belhadj Ali

Be the change... Be IONIQ 5.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2022
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn





Les alternatives au FMI

La position de la Tunisie et les risques financiers

Durant la dernière décennie, la Tunisie a obtenu de la part des Institutions financières internationales, notamment, le Fonds monétaire international (FMI), plusieurs financements assorties de conditions excessives sous couvert de réformes financières et monétaires et axés sur la baisse de la valeur de la monnaie nationale, la réforme des mécanismes de la politique monétaire, à l'instar de l'indépendance de la Banque centrale de Tunisie (BCT) et l'adoption de mesures d'ajustement des prix de certains produits de base.

Le pouvoir exécutif a décidé, depuis un certain temps, de renoncer progressivement à coopérer avec les Institutions financières internationales, dont le FMI, car ces mesures ont causé des difficultés pour l'économie nationale et des problèmes sociaux.

S'adressant, en juin 2023, à la directrice générale du FMI, le Président de la République Kaïs Saïed avait souligné " qu'il veille à la paix sociale et qu'il n'est pas prêt à faire assumer au pays les répercussions d'une éventuelle confusion à ce niveau ".

« La lutte de la Tunisie pour une souveraineté monétaire et des réformes indépendantes. »

La Tunisie a figuré, pour la première fois depuis son adhésion au FMI en 1958, sur la "liste négative" de l'institution monétaire internationale, rendue publique le 5 janvier 2024. Cette liste regroupe les pays dont la conclusion des consultations a pris des retards dépassant 18 mois, en plus du délai normal de 15 mois, pour des raisons

diverses. Il s'agit entre autres du Venezuela, le Yémen, la Biélorussie, le Tchad, Haïti, ou encore Myanmar.

A ce sujet, l'expert en risques financiers, Mourad Hattab a indiqué que la démarche de la Tunisie est judicieuse, étant donné que l'agenda imposé par le FMI aux autorités tunisiennes, au titre des réformes, représente des politiques orientées vers l'austérité, au détriment de la souveraineté monétaire nationale. Cette situation a mené à l'accroissement de l'inflation, à une concrétisation de l'indépendance de la BCT, ainsi que des pertes énormes subies par l'Etat tunisien, et une orientation claire vers des cours de change flottants.

« Réfléchir aux filets de sécurité financière internationaux : une alternative crédible au FMI? »

Pour le spécialiste en risques financiers, l'approche de la Tunisie n'est pas éloignée des mutations profondes enregistrées dans la région et dans le monde et qui s'orientent de plus en plus vers l'Est et les blocs économiques émergents, comme une alternative au traitement avec le système de " Bretton Woods

" lequel n'a pas changé son approche basée sur l'exploitation des peuples et l'enrichissement à leurs dépens.

" Depuis l'année 2013, le dinar s'est déprécié de 52% face au dollar ce qui a provoqué une déstabilisation du secteur extérieur qui a retrouvé son rythme de croissance après des efforts acharnés", a souligné Hattab. Et d'expliquer que cette situation est due à l'application par certains gouvernements, des politiques du FMI, notamment au niveau de la flexibilité du taux de change.

Le spécialiste en risques financiers a, également, ajouté que l'indépendance de la Banque centrale de Tunisie (BCT) constitue une partie de la politique libérale du FMI, qui étend l'influence du système financier et de ses cartels sur l'Etat tunisien sous prétexte de lui fournir des facilités financières. Et de poursuivre que les négociations avec le FMI ont conduit à une chute libre de la monnaie nationale ce qui a impacté l'économie et la population.

Au cours de la période 2013/2018, l'encours de la dette publique a augmenté de plus de 30,5 % du produit intérieur brut (PIB).

Le taux d'endettement a, également, augmenté de 19% et plusieurs institutions se sont

effondrées dont, la Pharmacie Centrale de Tunisie et l'Office des Céréales.

Répondant à une question de TAP sur l'alternative possible et la rupture du lien avec le FMI, l'expert a affirmé que " plusieurs parties politiques prétendent qu'il n'y a pas d'alternative au Fonds alors qu'elles (alternatives) sont nombreuses et les pays d'Asie de l'Est l'ont prouvé en réussissant à couper les ponts avec la mainmise des Institutions impérialistes internationales ".

« La Tunisie et les pays émergents : comment éviter les chocs extérieurs dans un contexte financier en mutation. »

Il a souligné, dans ce contexte, que les filets internationaux de sécurité financière (Global financial safety net), constituent une alternative respectable en matière de financement et d'investissement, outre les fonds d'investissement qui ont les mêmes capacités du FMI.

Pour Hattab, ces alternatives peuvent permettre à la Tunisie, ainsi qu'aux pays émergents de diversifier leurs sources de financement tout en évitant les impacts des chocs extérieurs.



Le sud de Tunisie parmi les 10 meilleures destinations en 2024

Portée d'une sélection

Comme par enchantement, en ce début d'année 2024, les bonnes nouvelles succèdent et ne se ressemblent pas. Après les précipitations bénéfiques enregistrées aux mois de novembre et de décembre 2023 avec comme corollaire probable à l'horizon de 2024, une bonne campagne

agricole, la saison touristique de l'année en cours s'annonce à son tour prometteuse.

Le Guide du routard, prestigieuse collection française de guides touristiques, vient de classer le Sud de la Tunisie, parmi le Top des 10 meilleures destinations pour voyager et partir en vacances

en 2024 en France, en Europe et dans le monde.

Le guide, qui a sélectionné les destinations selon des thématiques, a classé le sud tunisien à la 5ème place avec comme accroche, une destination aux portes du désert.

Le sud de Tunisie, 5ème meilleure destination touristique en 2024. Les autres destinations sont dans l'ordre : la Normandie, sur les traces des impressionnistes (1ère), la Slovénie entre Balkans et Méditerranée (2ème), la République dominicaine sous le soleil des Antilles (3ème), Montréal et les Laurentides entre nature et culture (4ème), la Finlande, au pays des aurores boréales (6ème), la Bolivie, au coeur de l'Amérique latine (7ème), le golfe du Morbihan, petite mer de Bretagne (8ème), le centre du Vietnam, autour de Hué l'impériale (9ème), l'Isan, la Thaïlande hors des sentiers battus (10ème).

Tendance des dupes

La sélection du sud de la Tunisie a été faite sur la base d'une nouvelle tendance touristique originale qui vient d'émerger. C'est ce que les professionnels appellent « la tendance des dupes »

Comprendre : il s'agit de destinations alternatives choisies par les voyageurs à la place des lieux les plus prisés.

Selon une enquête sur les grandes tendances de 2024, menée par le groupe Expedia - Expedia, hotels.com, Abritel - auprès de 20.000 de voyageurs, les endroits extrêmement touristiques commencent à lasser les visiteurs, qui leur préfèrent

désormais des destinations voisines moins bondées, plus abordables et plus inattendues.

C'est en quelque sorte un tourisme de découverte.

Parmi les sites au sud de la Tunisie qui ont forcé le goût des voyageurs sondés, figurent Tozeur, l'une des plus grandes oasis du Maghreb avec son superbe chott El-Djérid, immense plaine saline de 100 km où il est fréquent d'être illusionné par des mirages trompeurs.

Plus à l'est, il y a Tataouine, qui a servi de décor à la Guerre des Étoiles. À noter ici, que l'enquête précitée a mis également en lumière une autre tendance déjà connue, le tourisme inspiré par les films ou les séries.

Tataouine se distingue aussi par ses anciens greniers et ses forts abandonnés : ksours, ouled-Soltane, GuerMESSA, ksar kédim, ksar Ghaylane et Haddada, ce dernier ayant accueilli le tournage de « La Menace fantôme ».

Il y a aussi le site de Matmata, un village accroché à la montagne, à quelque 600 m d'altitude, célèbre pour ses maisons troglodytes.

Mention spéciale pour Chénini, où on verra la petite mosquée avec son cimetière qui contient les tombeaux des sept dormants (ahlelkahf) et de leur chien.

Selon la légende qui est rapportée dans le coran (sourate XVIII « la caverne », sept jeunes chrétiens d'Ephèse furent condamnés par l'empereur romain Dèce à être emmurés dans une caverne. Ils y dormirent d'un sommeil miraculeux pendant trois siècles et furent tous étonnés à leur réveil de voir que leur argent n'avait plus cours lorsqu'ils cherchèrent à acheter de la nourriture dans un village voisin.

Au plan de la logistique, des investisseurs bien avertis ont investi gros dans le sud du pays. C'est le cas du groupe Cenizaro Hotels & Resorts qui vient d'inaugurer, un hôtel à Douz : « The Residence Douz ». Véritable porte d'entrée vers le Sahara, ce joyau entouré de sable doré et de palmiers, comprend 50 villas élégantes, deux restaurants gastronomiques et un immense Spa by Clarins (soins du visage et du corps).

L'ensemble est installé sur 14 hectares de dunes, qui convoque tous les imaginaires. Avec un certain nombre de sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Sud tunisien, avec les espaces infinis du désert et ses caravanes de dromadaires, est en passe de s'imposer comme une destination touristique prisée. C'est aux bureaucrates du ministère du tourisme d'œuvrer à la promouvoir dans les prochains salons touristiques d'Europe.



Cybersécurité

Les sites web tunisiens, une menace pour la sécurité nationale ?

Face à la toute-puissance de la machine de guerre cybernétique israélienne, aux mafias mondiales du darkweb, aux hackers, comment un pays dont les sites WEB des ministères et la plupart des organismes publiques ne sont pas conformes aux standards internationaux en termes de sécurité numérique pourrait résister et préserver ses données sensibles ?

Si votre ordinateur est équipé du logiciel Kaspersky, essayez donc d'accéder à des adresses de sites ministériels comme celles-ci : pm.gov.tn e-houwiya.tn mobile-id.tn poste.tn anf.tn cni.tn cepex.nat.tn tunisie.gov.tn impots.finances.gov.tn finances.gov.tn tradenet.tn onas.nat.tn emaa.defense.tn affaires-religieuses.tn cims.tn cimf.tn, une notification vous avisera que vous allez accéder à un site non sécurisé parce que n'ayant

pas adopté le protocole HTTPS (Hyper Text Transfer Protocol Secure).

Ce qui se traduit pour le site par une sécurisation extrême où les données échangées entre le navigateur de l'internaute et le site web sont chiffrées et ne peuvent en aucun cas être espionnées ou modifiées. HTTPS qui utilise le protocole SSL/TLS confirme également qu'un serveur de site web est bien celui

qu'il prétend être, empêchant ainsi les usurpations d'identité. Les sites officiels tunisiens sont une proie facile pour les hackers, les cyber-espions et les agents de renseignements.

« La cyberguerre représente l'une des guerres les moins chers et les plus efficaces. »

En Tunisie, l'ATI en tant que gestionnaire du « .tn » a implanté DNSSEC pour le nom de domaine de premier niveau .tn depuis une dizaine d'années ainsi que les noms principaux de domaine de second niveau comme le « .com.tn, nat.tn, gov.tn. » Ces noms de domaines de second niveau comme defense.tn poste.tn finances.tn ou de troisième niveau comme bct.gov.tn tunisie.gov.tn ne sont pas signés cryptographiquement et du coup les sites web qui usent de ces noms de domaine non signés ne sont pas sécurisés.

Une défaillance de taille lorsque nous savons que des services comme impots.finances.gov.tn présentent des risques d'usurpation de nom de domaine puisqu'il n'est pas doté du protocole https. Le contenu du site peut donc être exposé aux pirates informatiques.

La France en a fait la triste expérience lorsque la Direction générale des Finances publiques, « impots.gouv.fr », a été lui-même piraté en 2022. « Le stratagème des pirates est bien rodé. En récupérant l'accusé de réception de la télédéclaration des contribuables, ils accèdent à plusieurs données personnelles, dont le numéro fiscal. Grâce à ce dernier, ils peuvent ainsi demander un nouveau mot de passe et se connecter en usurpant l'identité de leurs victimes. Une fois dans l'espace personnel de ces derniers, les hackers peuvent librement changer le relevé d'identité bancaire et donc encaisser les trop-perçus reversés par Bercy (ministère des finances français) » explique-t-on sur le site capital. Quand on fait un achat sur un site en HTTP, le numéro de carte de crédit peut être intercepté, l'identité et l'adresse électronique aussi. En Tunisie, la SONEDE et la STEG sont fort heureusement dotées du protocole HTTPS, beaucoup d'autres institutions dont bancaires ne le sont pas.

« Les sites officiels tunisiens sont une proie facile pour les hackers, les cyber-espions et les agents de renseignements. »

Il y a plus d'une année, les services tunisiens de police ont arrêté une association de malfaiteurs sise à la cité El Khadra qui disposait de cachets et estampilles représentant des organismes officiels, qui pouvaient aussi fabriquer de fausses cartes de crédits, accéder à des comptes bancaires et pirater les systèmes d'information.

Les équipements des délinquants étaient assez sophistiqués. Les 6 suspects impliqués dans cette affaire comparu devant la justice ont reconnu avoir récolté des sommes colossales (des millions de dinars). Plus que mener une vie luxueuse, ont aussi investi dans des projets dans le secteur des technologies numériques.

La cybersécurité : un enjeu déterminant pour tous les pays du monde

La cybersécurité est une question qui préoccupe tous les pays aujourd'hui. La cyberguerre représente l'une des guerres les moins chères et les plus efficaces. Elles n'alourdissent pas le budget de l'État et n'engendrent pas des pertes humaines. Parmi les pays les plus actifs en la matière, l'État israélien.

L'État d'Israël contrôle-il le monde à travers tous ses programmes et logiciels espions et ses alliances avec une Big Tech à son service

dont Google et Amazon Web Services (AWS). Ces deux grands de la Bigdata ont signé avec l'Etat sioniste un contrat baptisé le Projet Nimbus. Le contrat s'élève à 1,2 milliards de dollars pour fournir des services Cloud au gouvernement et aux militaires israéliens.

« La Tunisie ne peut aujourd'hui ignorer l'importance de la cybersécurité. »

Mais il n'y a pas que cela, les entreprises israéliennes dirigées par d'anciens militaires, ou agents de renseignement sont légion et elles sont toutes au service des intérêts israéliens. Elles sont partout recueillant des informations sensibles, intervenant dans les processus électoraux dans nombre de pays, principalement africains et influençant les réseaux sociaux pour orienter les opinions publiques.

Il ne s'agit pas que d'entreprises privées faisant des affaires dans le monde. Les opérateurs israéliens spécialisés dans les armes, la cyber sécurité et les technologies d'espionnage sont tenus d'obtenir des licences d'exportation auprès du ministère israélien de la défense.

C'est ainsi que le gouvernement

israélien dispose d'un levier d'influence essentiel. « Notre ministère de la défense étant aux manettes pour gérer la circulation de ces systèmes, nous serons en mesure de les exploiter et d'en tirer des bénéfices diplomatiques », a déclaré un collaborateur de l'ancien premier ministre israélien, Benyamin Netanyahou. (1)

C'est dire !

Face à cette mainmise israélienne sur la bigdata et les logiciels de cybersécurité que font des pays comme la Tunisie pour se prémunir contre les attaques possibles des logiciels espions israéliens capables d'accéder à des informations de la plus haute importance dans la haute administration publique dont les sites ne sont presque pas sécurisés ?

Être équipé d'un logiciel de protection contre les cybermenaces n'est plus un luxe car des logiciels espions comme Pegasus du groupe israélien de cybersécurité NSO comme peut-être installé discrètement sur le téléphone d'une personne et peut accéder aux messages, aux courriels, aux médias, au microphone, à la caméra, aux appels et aux contacts du téléphone.

Il a été utilisé dans certaines des attaques numériques les plus insidieuses contre des défenseurs des droits humains »

affirme l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International. Il y a aussi Toka, une société spécialisée dans la prise de contrôle de caméras de sécurité fondée par un ancien chef de la cybersécurité nationale israélienne et un ancien premier ministre, Ehud Barak.

Le logiciel de Toka peut chercher des caméras de sécurité dans un périmètre défini. Il est ensuite capable de prendre le contrôle des SI pilotant ces caméras. Il est particulièrement discret et ne laisse aucune empreinte numérique dans l'appareil infecté. D'autres pays, outre les Etats-Unis et Israël, comme l'Iran, l'Inde, l'Allemagne et la Chine investissent énormément dans les logiciels espions.

La Tunisie ne peut aujourd'hui ignorer l'importance de la cybersécurité même si, à première vue, elle n'est pas directement concernée par la guerre cybernétique. Mais qui sait ?

La première mesure à prendre est de doter tous les organismes officiels et les sites sensibles du protocole HTTPS, pour que tous les sites soient cryptés. Être doté du protocole DNSSEC (Domain Name System Security Extensions) permettrait l'usage d'une série de protocoles visant à renforcer le niveau sécurité des données des serveurs de nom

de domaine. Dans la pratique, il s'agit d'une sorte d'assurance qui certifie la fiabilité des sites sur lesquels les internautes souhaitent naviguer. Le DNSSEC permet de s'assurer qu'on est bien sur le site portant le nom de domaine sollicité et non un autre site qui peut piéger les utilisateurs.

Les clés utilisées pour signer les sites web tunisiens sont fournis par des organismes étrangers en UK et US. Les certificats

tunisiens de TunTrust ne sont pas considérés comme fiables par les navigateurs internet. Les certificats générés par la plateforme tunisienne TunTrust sont utilisés dans le contexte national comme pour e-hawiya ou Tuneps.

Les sites web qui utilisent https utilisent des certificats fournis par des organismes de certification internationales et non pas TunTrust qui ne répond pas aux exigences de sécurité extrême

dans un contexte national et international où des technologies avancées offrent les moyens à toute sorte de prédateurs de déstabiliser les pays, de pirater des données sensibles ou même d'orienter les élections parlementaires ou présidentielles, Cambridge analytica en a été une preuve édifiante.

A quand le réveil des décideurs politiques tunisiens ?

Amel BelHadj Ali



Épargne, Placements, Épargne Retraite

Le Guide 2024

bientôt



pour plus d'informations
consultez-nous

Email : img@planet.tn



Bourse de Tunis

Le Tunindex retrouve des couleurs et termine l'année sur une hausse globale de 8,1%

Le marché boursier a retrouvé des couleurs au terme de cette dernière semaine du mois de décembre, profitant de la bonne orientation de la quasi-totalité des indices sectoriels. L'indice de référence a signé une avancée de 1,6% à 8750,6 points, selon l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs.

Sur l'ensemble de l'année 2023, le Tunindex a cumulé une performance modeste de 8,1%,

contre un rendement de 15,1% sur l'année 2022.

La semaine écoulée a connu une accélération notable du rythme des échanges. Profitant d'un marché des blocs bien animé, le volume échangé sur la semaine est ressorti à 88,7MD, soit une moyenne quotidienne de 17,7MD.

Les transactions de blocs qui ont eu lieu sur la semaine ont porté

sur les titres suivants :

- SOTUVER (3 transactions de blocs pour un montant de 29,3MDt),
- AMEN BANK (une transaction de blocs portant sur une enveloppe de 5,8 MD),
- TPR (une transaction de blocs pour une somme de 4,5 MD) et



- MAGASIN GENERAL (une transaction de blocs portant sur un montant de 2,5 MD).

Analyse des valeurs

Le titre Electrostar s'est offert la plus forte hausse de la semaine. L'action du spécialiste de l'électroménager a réalisé une envolée de 12% à 0,280 D. Les volumes traités sur le titre ont été anémiques (d'à peine mille dinars).

Le titre TELNET HOLDING a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action du spécialiste de l'ingénierie et du conseil en technologies a inscrit une performance de 8,5% à 7,700 D. Sur la semaine, la valeur a brassé un flux global de 1,6MD.

Le titre SIPHAT a connu la correction la plus sévère de la semaine. L'action du laboratoire pharmaceutique public a régressé de 11,9% à 3,760 D, sans faire l'objet de transactions. Egalement dans le rouge, le titre UADH a trébuché de 10,5%, terminant la semaine à 0,680 D. L'action du holding a mobilisé des échanges hebdomadaires limités de 122 mille dinars.

SOTUVER a été la valeur la plus active de la semaine. L'action du spécialiste du verre creux a fait du surplace sur la semaine à 12,000 D, en alimentant le marché avec

des capitaux de 30,2MD

Les nouvelles du marché

Attijari Bank: La banque a annoncé une augmentation en numéraire de son capital social. Cette opération est réservée intégralement à son personnel actif et permanent et à celui de ses filiales, de 6 290 015 dinars, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/11/2023 et ouverte à la souscription le 19/12/2023, conformément au prospectus abrégé d'émission visé par le CMF en date du 05/12/2023 sous le N° 23-1112, a été réalisée par l'émission de 1 258 003 actions nouvelles au prix d'émission de 39,100 dinars chacune, soit 5 dinars de valeur nominale majorée d'une prime d'émission de 34,100 dinars.

Le capital social d'Attijari Bank est ainsi porté de 203 709 985 dinars à 210 000 000 dinars divisé en 42 000 000 actions nominatives de nominal 5 dinars chacune.

SAH Lilas : arrivée à terme d'un contrat d'apport de liquidité

Le contrat d'apport de liquidité conclu avec l'intermédiaire en Bourse MAC SA afin d'assurer la liquidité et la régularité de cotation du titre Société d'Articles Hygiéniques-SAH- est arrivé à échéance le 27-12-2023, indique la bourse de Tunis.

Bilan boursier 2023

Les indices de la Bourse de Tunis, Tunindex, Tunindex 20 et l'indice "Sociétés Financières", ont clôturé, l'année 2023, sur une note plutôt positive, selon le bilan de l'activité boursière en Tunisie, rendu public, par la Bourse des valeurs mobilières de Tunis (BVMT).

L'indice de référence de la Bourse de Tunis a commencé l'année 2023 avec un rythme modéré pour clôturer le premier trimestre sur une note légèrement positive de 0,24%.

Ensuite, l'indice a enchaîné un rythme ascendant pour atteindre son plus haut historique de l'année le 28 juillet, avec une hausse de 11,53%. Cette prestation est motivée principalement par les publications des sociétés cotées de leurs projets de résolutions y compris le niveau de distribution des dividendes et les états financiers au titre de l'exercice 2022.

Pour sa part, l'indice Tunindex 20, composé des 20 plus grandes valeurs et les plus liquides sur le marché, a répliqué la tendance de l'indice Tunindex. Il a clôturé l'année 2023 avec 3 825,74 points, enregistrant un gain de 6,50%.

w m c
HORS-SÉRIE

iPad Pro

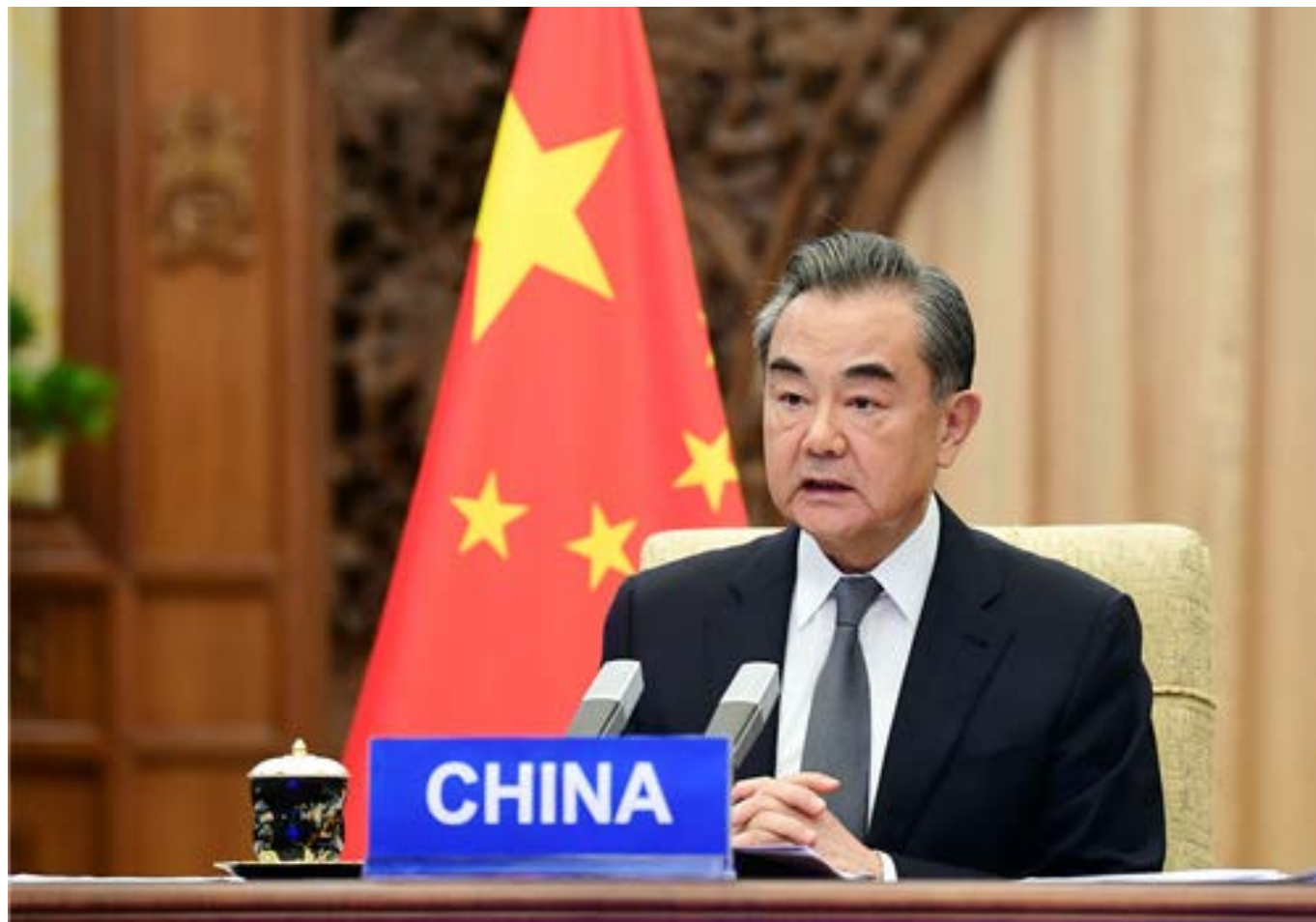
SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Cyber sécurité
Santé
Habitation
Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmc.com



Tunisie - Chine

Attentes de la visite du ministre des Affaires étrangères Wang Yi

L'évènement diplomatique, en ce début d'année 2024, sera, incontestablement, la visite qu'effectuera, les 14, 15 et 16 janvier, le ministre chinois Wang Yi, en Tunisie. Officiellement, cette visite intervient à l'occasion de la

célébration par les deux pays du 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Tunisie et la Chine.

A la veille de la visite de Wang Yi, le président de la République

Kais Saïed a saisi cette opportunité de l'établissement, le 10 janvier 1964, des relations diplomatiques entre les deux pays pour adresser un message de félicitation au président de la République populaire de Chine, Xi Jinping.

Pour mémoire, cette visite du chef de la diplomatie chinoise intervient, après celles effectuées, il y a moins d'un mois, par les ministres des affaires étrangères de deux grands pays, la Russie et l'Indonésie. Elle vient consacrer à priori la volonté de la Tunisie de diversifier ses partenaires et de compter dorénavant sur les pays qui veulent vraiment l'aider. Entendre par la Tunisie semble ne plus attendre de ses partenaires occidentaux classiques.

Les futurs projets de partenariat identifiés

Pour revenir à la visite de Wang Yi, en préparation de son séjour à Tunis, le chef du gouvernement, Ahmed Hachani, a reçu, le 12 janvier 2024, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Tunisie, M. Wan Li. L'entretien a porté sur les récentes réalisations dans le cadre de la coopération tuniso-chinoise, s'agissant particulièrement de l'Académie diplomatique internationale que Wang Yi va co-inaugurer lors de cette visite, de l'Hôpital Universitaire de Sfax et du Complexe Culturel et Jeunesse de Ben Arous,.

Hachani n'a pas manqué de souligner le souci de la Tunisie de renforcer ce partenariat, à travers de nouveaux projets. Il s'agit, entre autres de la rénovation d'ouvrages d'infrastructure sportive (cité sportive d'El

Menzah, Stade Chedly Zouiten, Piscine du Belvédère, Stade Olympique de Sousse...) projet d'agrandissement de l'aéroport international de Tunis-Carthage, projet de train à grande vitesse (projet cher à Kaïes Saïed), projet de mise en service de bus électriques, projets dans le secteur de la santé...

Ces projets structurants sont forts prometteurs pour la Tunisie. Si jamais, ils font l'objet d'un accord et sont réalisés, ils seront, de toute évidence, d'un grand apport pour le bien être des tunisiens confrontés depuis une dizaine d'années à une grave récession économique, dont une des causes réside dans l'insoutenabilité de sa dette laquelle ne lui permet pas d'accéder au marché financier international et d'investir dans le pays. C'est pourquoi, tout projet d'investissement chinois structurant tombe à point nommé pour relancer l'économie du pays, notamment, dans les secteurs de prestations publiques (transport, santé, sport...).

L'aéroport de Carthage ne sera pas transféré

Mention spéciale pour deux mégaprojets porteurs. Il y a tout d'abord l'agrandissement de l'aéroport de Tunis Carthage. La confirmation de l'extension de cet ouvrage va mettre fin aux manœuvres entreprises,

depuis une dizaine d'années, par certains qui font flèche de tout bois pour transférer cet aéroport en dehors de la capitale.

Vient ensuite l'assistance que peut apporter la Chine pour aider la Tunisie à promouvoir un transport public électrique, voire fonctionnant grâce à une énergie propre. Les projets de mise en service de bus électriques et de réalisation d'un train à grande vitesse (TGV) devant relier le nord et le sud de Tunisie sont des projets écologiques modernes adaptés au réchauffement climatique auquel la Tunisie est particulièrement exposée.

Un TGV tunisien, projet dada de Kaïes Saïed

Il n'est pas besoin de rappeler que le projet d'un TGV tunisien bénéficie d'un soutien particulier de la part du chef de l'Etat Kaïes Saïed. C'est son projet dada avec celui de la cité médicale de Kairouan. Il en a parlé pour la première fois avec son homologue français, Emmanuel Macron, lors la visite officielle qu'il avait effectuée, les 22 et 23 juin 2020, en France.

Il faut dire que ce projet de TGV, pour peu qu'il soit réalisé, va constituer une avancée majeure pour les chemins de fer tunisiens qui comptent, à ce jour, 2.165 kilomètres de rails dont 471 kilomètres à voie normale et

1.694 kilomètres à voie métrique. Mais seuls 65 kilomètres sont électrifiés.

Les atouts dont engrange ce mégaprojet sont multiformes. La mise en œuvre d'une liaison ferroviaire électrifiée rapide sur plus de 700 km est à même d'améliorer la qualité du transport ferroviaire dans le pays. Avec à la clé plusieurs avantages.

Au niveau intérieur, un projet d'une telle ampleur va favoriser une liaison terrestre entre les différentes régions du pays. La qualité de transport du TGV et la sécurité qu'il offre vont encourager les Tunisiens à voyager plus à l'intérieur du pays, soit pour des motifs de travail, d'études, ou touristiques.

Un futur TGV devrait permettre aux Tunisiens, partout où ils se trouvent à l'intérieur du pays de mieux se connaître et d'atténuer les malentendus et grincements qui surviennent, de temps en temps, à cause des séquelles de tribalisme, de clanisme et de régionalisme.

Il est nécessaire de rappeler à ce sujet l'attitude qu'ont eu certains politiques à exploiter la précarité de la vie au sud du pays pour demander sa séparation du nord et à demander des comptes aux gouvernements quant à la mauvaise gestion de ressources naturelles localisées au sud du

pays (pétrole, gaz, sel...).

Au niveau économique, la mobilité que favorisera le futur TGV entre le nord et le sud va inciter les commerçants, les hommes d'affaires du pays et autres prospecteurs d'opportunités à se déplacer dans les deux sens en vue de conclure de contrats à des fins commerciales ou d'investissement.

La Tunisie reconnaissante aux chinois

Cela pour dire que ce mégaprojet aura pour vocation hautement stratégique de cimenter l'unité du peuple tunisien du nord au sud.

Les chinois ont eu déjà à réaliser en Tunisie un projet similaire d'une grande valeur symbolique et stratégique. IL s'agit du canal Mejerda, appelé également canal de l'amitié tuniso-chinoise. Cet ouvrage a été mis en exploitation, au début des années 80. Il permet de transporter, annuellement, 470 millions m³ d'eau provenant des plus grands barrages du nord du pays (Sidi Salem, Joumine, Sajnene et Sidi Barrek).

Pour saisir l'ampleur de l'utilité de cet ouvrage, le canal fournit de l'eau pour subvenir aux besoins en eau potable de la ville de Tunis, du Cap-Bon, du Sahel et de la ville de Sfax. Ses eaux sont également utilisées pour irriguer les zones agricoles d'El Mghira,

Mornag et le Cap-Bon et pour recharger des nappes de Khlidia et du Cap-Bon.

Morale de l'histoire : la réalisation d'un TGV tunisien avec l'aide de la technologie chinoise ne manquera pas marquer historiquement les tunisiens et les relations entre les deux pays. Entamée, il y a, exactement, 60 ans la coopération tuniso-chinoise a certes permis aux tunisiens de résoudre des problématiques développementales court-termistes et moyen-termistes adaptées aux besoins immédiats de la Tunisie mais elle n'a jamais évolué au stade d'un partenariat géostratégique. Le moment n'était pas le moment.

Mais, aujourd'hui, avec l'avènement du mégaprojet planétaire chinois, la Nouvelle route de la soie (NRS), dense réseau intercontinental de voies de communications (routes, rail, voies maritimes, ports, aéroports, pipelines et gazoducs), la Tunisie, qui a adhéré à cette initiative, peut avec son positionnement géostratégique idéal au centre du monde, peut y jouer un rôle déterminant. A bon entendre.

Abou SARRA

Pont fixe de Bizerte

Comment il va transformer la région !



Après les tracasseries et désagréments quotidiens subis par les habitants de Bizerte à cause des multiples pannes du pont mobile qui date des années 80, la bonne nouvelle est tombée en ce début d'année 2024. Le projet du viaduc qui devrait créer une liaison routière permanente entre les deux rives du canal de Bizerte vient de connaître une importante avancée.

Et pour cause. Le ministère de l'équipement et de l'habitat a annoncé, mercredi 3 janvier 2024, que l'entreprise chinoise Sichuan Road & Bridge (Group) Co, Ltd a remporté le marché de conception et de construction de la tranche principale du nouveau Pont fixe de Bizerte. Il s'agit d'un viaduc situé sur le Canal de la ville d'une longueur de 2070 mètres et d'une hauteur de 56 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Selon le département de l'équipement, les travaux de réalisation du viaduc démarreront, le premier trimestre de l'année en cours et dureront 38 mois, soit trois ans et deux mois.

D'après le traqueur de projets régionaux Meed Projects, Sichuan Road & Bridge (Group), qui était en lice avec une autre entreprise chinoise, China Railway Major Bridge Engineering Group, avait soumis l'offre la moins disante, soit 610 millions de dinars contre une offre proposée par sa concurrente de 840 MDT.

Pour mémoire, en octobre 2022, la BEI qui cofinance le projet à hauteur de 123 millions d'euros (M€) aux côtés de la BAD (122 M €) pour un total de 277 M €, avait validé, les résultats d'une première sélection de 8 sur un total de 13 entreprises candidates pour la réalisation du viaduc. Les entreprises qui ont réussi le

processus de préqualification du ministère étaient: le Groupe d'ingénierie des grands ponts ferroviaires chinois, Vinci (France) / Tekfen (Turquie), Arab Contractors (Egypte) / Poly Changda (Chine), China Road & Bridge Corporation / China Communications Construction Company / Puentes Y Calzadas Infraestructuras (Espagne), Eiffage (France) / NuroI (Turquie), IHI (Japon), Sichuan Road & Bridge Group (Chine), Ictas (Turquie) / Cimolai (Italie).

Il faut dire qu'en remportant un marché aussi important tel que le pont fixe de Bizerte, l'entreprise chinoise Sichuan Road & Bridge (Group) réalise une percée spectaculaire en Tunisie. Elle vient de paver le terrain pour d'autres entreprises chinoises.

Financement et fiche technique du projet

Par delà ces éclairages, sur le plan technique, le mégaprojet du pont fixe Tunis-Bizerte comporte trois tronçons. La route de liaison sud, lot 1, comprend trois échangeurs. Le viaduc principal (lot 2) est composé de 19 travées.. La route de liaison nord (lot 3), comprend un échangeur.

Sur un marché de plus de 750 MDT seuls 7 MDT reviendront aux tunisiens. La part des entreprises tunisiennes a porté sur la réalisation de routes de liaison nord et sud du Pont principal (viaduc). C'est une route express qui s'étend sur une longueur de 4,7 Km côté sud. Elle sera dotée de trois échangeurs. Le tronçon nord s'étend, lui, sur 2,7 km... Au total, les travaux seront axés sur l'aménagement et le bitumage de 14 Km de routes, en les équipant d'éclairage public, et d'assainissement pour un investissement de 7 MDT.

Dimension stratégique du viaduc, désenclaver la région de Bizerte

Officiellement, le pont fixe a pour objectif principal de décongestionner le centre de la ville de Bizerte et de faciliter le passage de tous types de bateaux dont les grands navires commerciaux lesquels nécessitent, aujourd'hui, une levée systématique du pont mobile actuel.

Il faut reconnaître que Bizerte, dénommée également, Venise africaine, à cause de ses deux canaux qui la traversent, a souffert, des décennies durant, d'un problème d'isolement par rapport au reste du pays. Plusieurs raisons à ce phénomène. Il y a, tout d'abord, sa qualité de zone militaire très importante

qui n'a pas laissé de place au développement touristique.

Mais le plus gros frein en termes de développement, notamment économique, reste le fameux pont mobile situé entre l'embouchure de la mer et le lac de Bizerte. Un pont mobile érigé au début des années 80 et qui se lève trois fois par jour pour laisser le passage aux bateaux de marchandises, vers le port commercial. Pendant ce temps là, la circulation dans et tout autour de la ville est bloquée. Programmé depuis une dizaine d'années voire plus, ce pont fixe va, donc, remplacer le vieux pont mobile avec un surcoût qui pourrait dépasser facilement les 100 MDT en raison du retard qu'a pris ce projet tant attendu par les Bizertins.

Le nouveau pont fixe a également une dimension économique en ce sens où le pont mobile actuel est un vrai frein à l'activité économique de la ville. A titre indicatif, le port commercial n'accueille, actuellement, que 40.000 containers alors qu'il a un potentiel de 100.000 containers, un potentiel qui peut être optimisé facilement grâce au nouveau pont.

Dimension politique

Et pour ne rien oublier, le démarrage des travaux de réalisation au début de 2024 a des relents politiques. C'est

une bonne nouvelle pour le Président Kaës Saïed qui sera probablement candidat pour la prochaine élection présidentielle prévue pour fin 2024. Avec cette bonne nouvelle, il a de fortes chances de gagner la sympathie et le soutien de toute la population de la région de Bizerte dont le gouverneur est réputé pour un fervent partisan du Chef de l'Etat. Ce dernier avait déjà anticipé et saisi, il y a deux ans, tout le bénéfice qu'il pourrait tirer au plan politique de l'accélération de ce projet. C'est dans ce sens qu'il faudrait peut être comprendre, le coup d'envoi qu'il avait donné, le 19 juillet 2022, à la réalisation du premier et du troisième lot du pont suspendu, une initiative dont il récolte en ce début de 2024 les fruits.

Globalement, abstraction faite de toutes ces lectures, le projet de construction du nouveau pont est perçu comme une bouffée d'oxygène pour les Bizertins et l'ouverture de nouvelles perspectives économiques pour la région. Nous ne pouvons que saluer ce type de mégaprojet. Espérons qu'il sera suivi d'autres mégaprojets. Nous avons une pensée particulière pour le port en eaux profonde d'Enfidha et pour la réalisation d'une liaison fixe entre Djerba et le continent par la construction d'un Pont franchissant la mer...

About SARRA



Vient de paraître

« Patrimoine & terroirs, Saveurs & savoirs »

« Patrimoine & terroirs, Saveurs & savoirs » est le nouveau bel ouvrage sur l'immense patrimoine tunisien que l'éditeur Alif vient de publier en partenariat avec l'Agence de mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle (AMVPPC).

« Jamais un livre n'en avait autant

dit sur la Tunisie », il vous emmène dans un voyage qui délaisse les autoroutes pour emprunter les petites routes et les chemins de traverse pour une vraie rencontre avec les Tunisiennes et les Tunisiens », lit-t-on dans la préface de l'ouvrage.

L'éditeur rappelle que « la Tunisie est à elle seule une encyclopédie

des savoir-faire, des goûts, des saveurs, des odeurs. Le « col tunisien » a été adopté par les grands couturiers, le casse crôte est à lui seul une véritable institution, le hayek, ce voile de laine est unique dans le monde musulman

L'ouvrage : forme et contenu

Sur 240 pages au format 30x30cm, un beau livre, unique, avec plus de 550 photos exclusives et originales et des textes écrits par des historiens, journalistes, écrivains ... Le répertoire d'un certain art de vivre à la Tunisienne, sans nostalgie... Artisanat, gastronomie, traditions... Un livre bilingue français-anglais.

Le livre traite, bien sûr, des éléments inscrits sur la liste du patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO (Harissa, Couscous, Poterie de Sejnane, calligraphie;..) et évoque les dizaines d'autres sujets sur lesquels travaille l'Institut National du Patrimoine." L'ouvrage est réparti en Sept grand chapitres :

- Patrimoine vivant, patrimoine symbolique,

- Le manuscrit et la calligraphie,

- Au commencement était la main : travail de l'argile, stuc, plâtre, sculpture sur pierre, la chaîne de la trame, chéchia, boisouvrage, broderie, bijoux d'or, d'argent, d'ambre et de corail, l'art du feu , le cuir tressage des fibres végétales, cage de SidiBous Said , ciselure...

- La Tunisie en fête : la Tunisie chante et danse, les fêtes religieuses , les buveurs du vents dans l'art équestre , béliomachie,

faucopnerie, les festivals du sud tunisien...

- que la terre soit bénie en Tunisie:

Le patrimoine céréalier , les ksours, El Oula, moisson d'eaux florales...plantes médicinales, saveurs du terroir, couscous, l'olivier, l'arbre béni de Tunisie, piment et harissa, café et thé, le streedfood..

-Eau :«Une goutte d'eau vaut plus de mille et trésors »

La maîtrise des eaux de ruissellement , le partage de l'eau dans l'oasis, les cultures « ramli », hammam (bain maure), parures...

-L'art de bâtir ,

Florilèges d'expressions tunisiennes

Point d'orgue de ce bel ouvrage, un florilège d'expressions tunisiennes telles que :

« *El hout alikom* : que le poisson soit sur vous», « *Saha lik* : Tu as de la chance »,

« *Kol Kird Fi ain Ommou ghzal* : Tout singe paraît une gazelle aux yeux de sa mère »,

« *El Melih yehta*, le mieux viendra avec du retard », « *Edhif dhif, ken yokood Chta w esif* » : un

invité reste un invité même s'il s'attarde»,

« *Rassou hjar* : tête de pierre », *keskeslou yarijaa laslou* : passe le au tamis, il reviendra à sesorigines »,

« *Tachtah hala tar boufels* : Tu dances sur un tambourin (passer du coq à l'âne »,

« *Klem ellil madhoune bezzebda* : les mots de nuit sont tartinés de beurre (beau parleur)»,

« *Adhak liddinya kbal ma tadhik alik* » : ris de la vie avant qu'elle ne se moque de toi »,

«*N'harek digla w ihlib* : que ta journée soit datte et lait »,

«*Yghatti aîné chems bilghorbel* : on ne peut pas cacher le soleil avec un tamis »,

«*Elhenna fil akdam, wessed el koddem* » : le henné dans les pieds et la bonheur devant toi », « *foula w'tkasmet ala thnine* » : une fève qui a été partagée en deux : ils se ressemblent comme deux gouttes d'eau) ».

Cela pour dire que ce livre de luxe mérite le détour. Et pour reprendre les termes de l'éditeur, « ce livre s'adresse à tous les amoureux de la Tunisie et à tous ceux qui souhaiteraient découvrir « l'âme tunisienne».

Tunisiens

Résidents à l'Étranger







La trouille

L'avantage des voyages c'est que ça vous permet de voir d'autres choses, d'autres gens, et surtout d'écouter d'autres sons de cloches, et de s'éloigner du train-train quotidien et du stress des ordures qui débordent et du pugilat qu'on observe dans un Palais du Bardo transformé en ring!

Dès qu'on prend l'avion, on s'installe près de gens inconnus,

on habite à l'hôtel et on croise des gens inconnus, ce n'est plus le cheminement journalier et du train-train journalier où vous croisez votre voisin qui emmène son gamin à l'école et autre voisine qui n'a toujours pas réparé le garde-boue de sa voiture...

Pour ces inconnus, vous êtes aussi un inconnu quel que soit votre emplacement dans l'échelle sociale, et j'avoue que c'est

pour cette raison que j'adore le hammam où l'on croise des inconnues dans le plus simple appareil ou presque; ce qui permet de voir ce qu'on ne voit pas une fois que l'artifice a repris le dessus. Je pense que du côté mâle, ça doit être la même chose! Tout ce préambule un peu pour exprimer ma surprise devant la réaction de beaucoup de gens de différents niveaux que j'ai croisés dans un pays arabe où, pour

des raisons professionnelles, je me suis déplacée, et cela va du chauffeur de taxi –cet «outil» de mesure universel de l'ambiance d'un pays– au garçon du bar de l'hôtel 4* qui ressemble à tous les 4* du monde aux dysfonctionnements près –en général l'ascenseur et la piscine sont HS, et en allant au cadre supérieur et à l'homme d'affaires privé, ces gens-là ont la même ou presque réaction!

- Ce qui se passe en Tunisie les inquiète et ils ne comprennent pas pourquoi ils font ça "vous avez tout", «alors pourquoi vous avez tout fait pour perdre ces acquis» –d'ailleurs ils l'ont vu à la télé, ce qui donne une idée du ravage qu'exerce une certaine chaîne!

- L'arrivée des intégristes au pouvoir ne les étonne pas outre mesure, ils sont partout, disent-ils avec un air de dépit et ce tout en torturant nerveusement leur portable toutes options et dernier cri.

- Par contre, ils sont désolés et surpris de ces batailles rangées du palais du Bardo –cela veut dire qu'ils suivent ces débats– et souvent n'en mesurent pas l'impact et se posent la question: «pourquoi vous en êtes arrivés là?», et quand je réponds s'ils préfèrent aux bagarres inter-députés aux voitures piégées de Bagdad, j'ai droit à un long soupir.

- Et cerise sur le gâteau, beaucoup ont carrément peur de l'effet de ce qui se passe dans ce petit pays –où la CIA a déclenché la révolution!-, de la liberté «exagérée» de la presse, des débats qui n'en finissent pas, où plus rien n'est respecté, on sent une perte totale de repères dans des pays où l'on naît sous la coupe de son père, ensuite on passe sous la coupe de son maître, ensuite son patron, et le tout sous la coupe d'un roi ou d'un dictateur! Et on est choqué qu'il existe un pays arabe où le président est ridiculisé par LofTi abdelli, ça n'existe pas pour eux! D'ailleurs, j'ai dû m'expliquer sur le sens du mot «kémia»!

On finit par me poser la sempiternelle question: «vous n'étiez pas mieux avant?», et j'ose espérer que les Tunisiens ne leur donnent pas raison comme semble le démontrer le fameux sondage de 3C qui a considéré qu'un Tunisien sur 3 regrettait ZABA.

Messieurs les politiciens de tous bords, ne décevez pas vos compatriotes, quitte à décevoir tous ces gens et surtout leurs dirigeants qui espèrent et qui n'attendent que tout s'y écroule afin qu'ils aient raison contre leurs peuples!

ibtissem

(24 janvier 2014)



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connectt, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie



À VOTRE SERVICE
ET *plus* ENCORE



TUNISIE



www.comar.tn

Be the change... Be IONIQ 5.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2022
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**